



RAPPORT ANNUEL

2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du 29 mai 2019

# sommaire



	La Fondation OVE en un clin d'oeil	p 05
	Rapport moral	p 20
	Rapport d'activité : 2018, une Fondation fidèle à ses valeurs	p 24
	Rapport détaillé : 2018, 100 structures au service des personnes	p 53
	Annexes	p 152



## ZOOM SUR LE HANDICAP EN FRANCE

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, définit le handicap dans son article 14 comme « *Constitue un handicap, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.* »

9,6 millions de personnes handicapées, c'est le nombre de personnes handicapées au sens large : personnes reconnues administrativement, personnes qui déclarent avoir un problème de santé depuis au moins six mois et rencontrer des difficultés importantes dans leur activité quotidienne ou avoir eu un accident du travail dans l'année. D'après : Les Tableaux de l'économie française, *Edition 2011, INSEE et L'Enquête Handicap-Santé 2008-2009, volet ménages, INSEE.*

350 000 : c'est le nombre d'enfants ou adolescents en situation de handicap scolarisés à la rentrée 2015, dont 279 000 en milieu ordinaire (soit 80 %, et 20 % en établissement hospitalier ou médico-social).

Source : DARES 2016 - *Les chiffres clés de l'aide à l'autonomie 2018, CNSA.*



LA FONDATION OVE  
**en un clin d'œil**

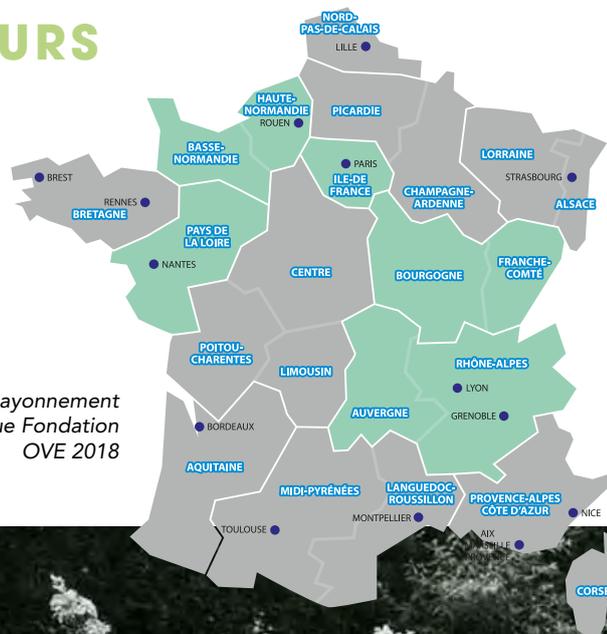


## 1.1 HISTOIRE, MISSIONS, VALEURS

L'association O.V.E (Oeuvre des Villages d'Enfants) créée en 1944, pour accueillir des enfants victimes de la guerre, a peu à peu grandi, et a donné naissance fin 2013 à la Fondation OVE reconnue d'utilité publique. Le cœur de métier de la Fondation est la gestion d'établissements sociaux et médico-sociaux accueillant des enfants, adolescents, adultes, personnes âgées. Elle gère plus de 100 établissements et dispositifs dans 5 régions :

- Bourgogne - Franche-Comté,
- Ile-de-France,
- Normandie,
- Pays-de-Loire,
- Auvergne-Rhône-Alpes

Rayonnement géographique Fondation OVE 2018



La Fondation emploie environ 2600 salariés (tous types de contrats confondus en moyenne par mois) et accompagne 5300 personnes. Ses ressources médico-sociales s'élèvent à plus de 120 M€. Son siège, situé à Vaulx-en-Velin emploie une cinquantaine de personnes.

La Fondation OVE œuvre depuis 75 ans pour favoriser l'autonomie et la capacité de choix de toutes les personnes qu'elle accompagne.

Pour accomplir cette mission, la Fondation OVE s'engage à proposer à chacun un lieu de vie et d'apprentissage agréable, stimulant, permettant de développer sa personnalité, ses talents, sa citoyenneté et ses relations.

### CHIFFRES CLÉS DE LA FONDATION OVE



**100** établissements et services

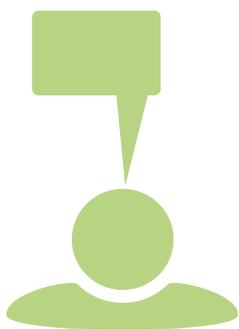


**5300** personnes accompagnées



**2600** salariés





## DEPUIS 75 ANS, LES VALEURS QUI GUIDENT L'ACTION DE LA FONDATION OVE :

Le respect de la personne et de sa dignité de citoyen,  
Le droit à l'autonomie pleine et entière,  
La reconnaissance de la capacité de toute personne à se réaliser,  
Le droit de la personne à un projet individualisé, ayant pour objet la recherche d'une solution personnelle à son besoin d'aide et s'appuyant sur ses ressources et ses compétences propres comme sur celles de son environnement familial et social,  
Le droit à l'éducation, à la scolarisation, aux soins, au savoir, à la culture, aux loisirs,  
Le refus de l'exclusion et l'accueil inconditionnel.



Images d'archives OVE

## LES VALEURS DE LA FONDATION VUES PAR SES PROFESSIONNELS :

« *Le refus de l'exclusion et l'accueil inconditionnel.* »

**CAJM Centre Robert Doisneau**

« *Le droit à l'autonomie est une valeur à laquelle les professionnels du Centre sont particulièrement attachés.* »

**Centre d'accueil de jour Les Villanelles**

« *A Passeraile, nous ne sommes pas attachés à une valeur mais à différentes valeurs qui sont :*

- *le travail en équipe (cohésion)*
- *la pluridisciplinarité (complémentarité entre les équipes)*
- *la communication (une transmission optimale aide à faire un meilleur suivi des soins et des projets)* »

**Centre de Vie PasseRaile - Magny**

« *L'altruisme. Je trouve que les notions d'inclusion et de partage sont des valeurs portées par la Fondation qui restent très importantes* »

**IME Jacques Rochas**

« *Le respect et la bienveillance à l'égard des personnes accompagnées, mais également entre professionnels.* »

**MAS Robert Ramel**

« *L'accueil inconditionnel et la laïcité. Les compétences de la personne sont réellement prises en considération. Nous ne corrigeons pas les difficultés, nous accompagnons les personnes en prenant appui sur leurs ressources.* »

**Sessad Marie Curie**

# 1.2 2018 : LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

## 1.2.1 LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### DUODAY // // // //



Duoday, le 26 avril 2018. Des jeunes de l'IME du château de Taron ont expérimenté le travail en milieu ordinaire, en partenariat avec plusieurs entreprises locales, lors de cette journée européenne qui vise à dépasser nos préjugés.

Duo day à l'IME Château Taron le 28 avril 2018

### REPRISE DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ASEAI EN ISÈRE // // // //

Le 1er juillet 2018, la Fondation OVE a accueilli trois nouveaux établissements grâce à la fusion avec l'ASEAI.

“

La parole à **PHILIPPE NICOT**  
Directeur de région Isère/Savoie et Haute-Savoie

« La commune de Tullins et ses 8000 habitants offre un cadre de travail très agréable et de nombreux partenariats à développer. J'ai constaté un grand professionnalisme des équipes qui ne laisse aucun doute sur la continuité de la qualité des accompagnements proposés ici. »



”



L'IME de Tullins



L'Esat horticole

**IME** de Tullins  
**25**  
places  
d'hébergement

**75**  
places  
d'accueil de jour

**SESSAD**  
**58**  
places  
de service

**ESAT** horticole  
« Les ateliers du Plantau »

**39** travailleurs  
adultes

**80** nouveaux  
collaborateurs



Georges Bonneton, ancien Président de l'ASEAI, Jean-Pierre Demagny et Christian Berthuy.

## 1ÈRE STRUCTURE EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ: LA FERME DU SILLON ///



Ce foyer accueille une trentaine d'adultes autistes, dans un cadre verdoyant et apaisant, au cœur du Jura, depuis 2006. Il a rejoint la Fondation OVE en juin 2018.

# 50

nouveaux collaborateurs

# 31

places d'hébergement



Directrice : Nathalie Masourenok  
Le projet d'établissement : des alpagas, ânes, cochons, lapins... pour une approche par la médiation animale.  
Mission : Accueil et accompagnement de personnes autistes adultes

## INAUGURATIONS // // // //



Foyer d'accueil médicalisé  
**Damien Seguin**



En 2018, l'ITEP Marie Amélie Le Fur et le FAM Damien Seguin ont été inaugurés en présence des champions médaillés aux jeux paralympiques. Ces dénominations d'établissement donnent une envergure supplémentaire aux projets d'établissement et créent un lien fort avec des figures reconnues du monde sportif ayant réussi à dépasser leur handicap.

## LE 1<sup>ER</sup> FOODTRUCK PÉDAGOGIQUE A VU LE JOUR



Inauguration du Foodtruck « La brigade des gônes », premier foodtruck pédagogique de la métropole lyonnaise.

## FESTIVAL DEVELOPPEMENT DURABLE // // // //



Le festival développement durable organisé par la Fondation OVE, regroupe chaque année établissements et habitants d'un même territoire sur le thème de l'environnement. En 2018 il s'est déroulé à Faverges.

## CRÉATION D'OVE CARAÏBES



Création d'une association à Fort de France et perspective de transfert d'autorisation d'établissements et services sociaux et médico-sociaux.

## NOUVEAU LOCAUX À FAVERGES



Cette construction neuve a ouvert ses portes le 5 décembre 2018 pour accueillir dans de nouveaux locaux un ESAT et un SESSAD qui se trouvaient déjà en activité.

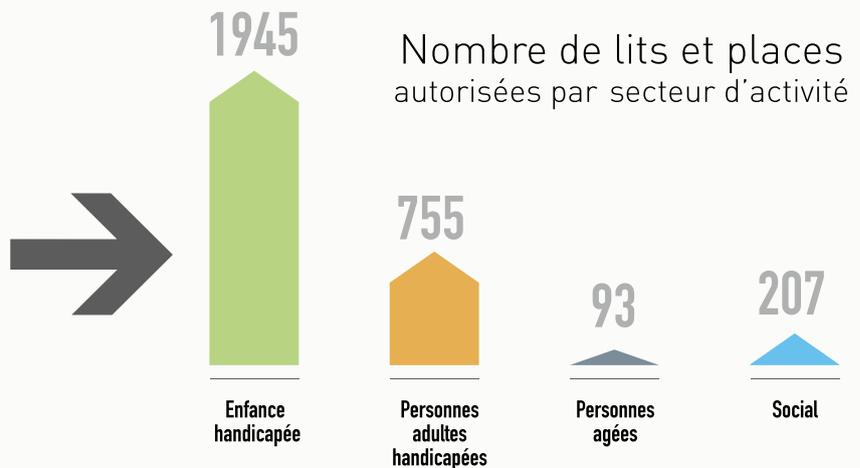
## OUVERTURE DE LA 1<sup>ERE</sup> MAISON DE RÉPIT EN FRANCE // // // //



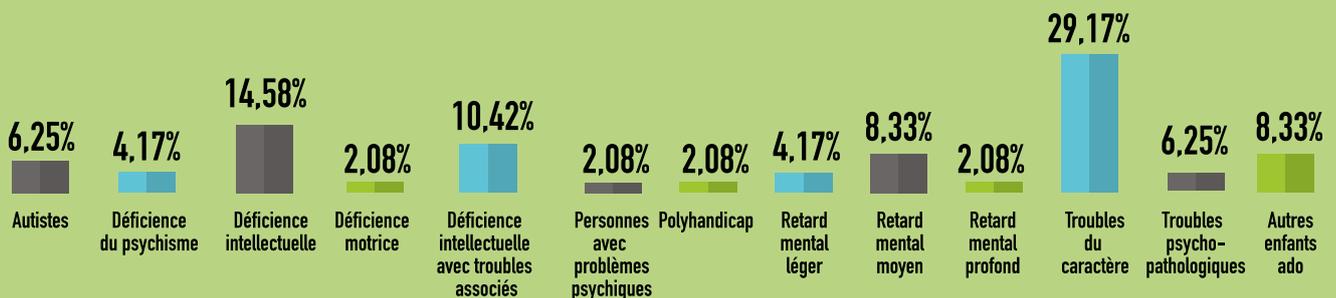
Ouverture de la première Maison de Répit en France à Tassin la Demi-Lune. Le dispositif de Répit de la Métropole de Lyon, situé sur la commune de Tassin la Demi-Lune, est un dispositif innovant dédié au soutien et à l'accompagnement des proches aidants de personnes malades ou en situation de handicap. Ce dispositif regroupe une Équipe mobile de répit et une Maison de répit.



Au 31/12/2018  
La Fondation OVE est autorisée à accompagner  
**2766\***  
personnes  
réparties selon les secteurs suivants



## Nature des troubles des enfants et adolescents accompagnés par la Fondation OVE



La Fondation OVE accompagne des personnes vulnérables de différentes manières



**Hébergement** : il s'agit d'un accompagnement de tout ou partie de la journée, assorti d'un hébergement en soirée et en nuit.



**Accueil de jour** : il s'agit d'un accompagnement de tout ou partie de la journée avec potentiellement un repas le midi mais sans hébergement la nuit.



**Service** : il s'agit de structures qui proposent des «consultations», actions de prévention ou un accompagnement en milieu ordinaire de vie, dont l'activité ne peut se traduire en journées.



**PCPE\* Education** : personnes adressées par un lieu d'enseignement ou de scolarisation

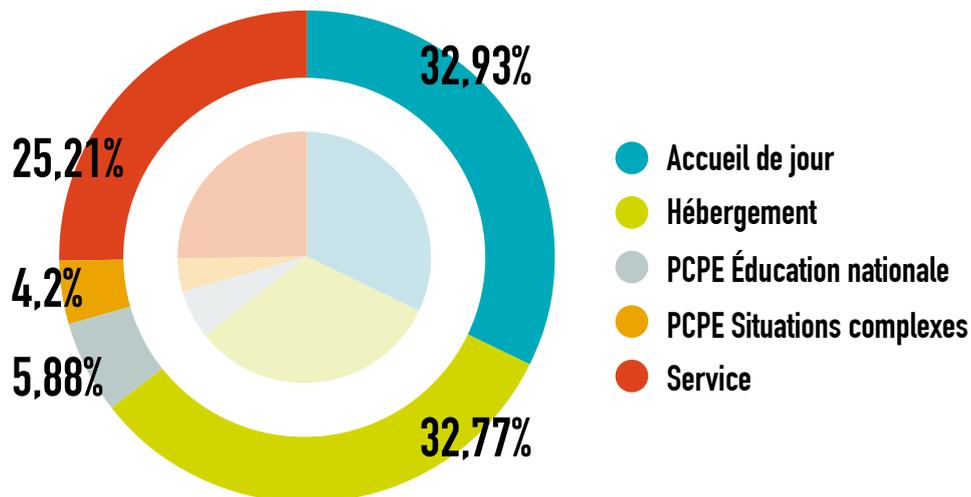


**PCPE\* Situations Complexes** : personnes adressées par une entité autre que l'éducation, comme le conseil départemental ou la protection de l'enfance. S'adresse aussi bien à un public enfant qu'adulte.

\*Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées.

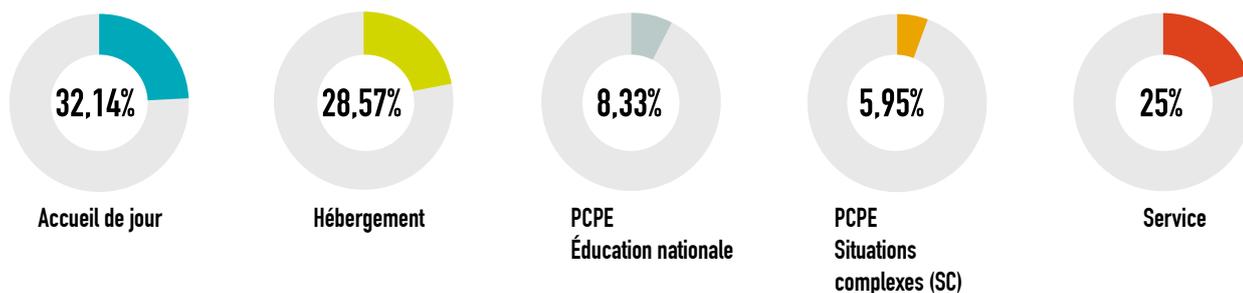
\*Le nombre de places autorisées est différent de la file active car une même place peut être occupée successivement par plusieurs personnes accompagnées au cours de la même année. Pour les services à domicile le nombre de personnes suivies est décompté à partir du premier rendez-vous déclenché. Le nombre de personnes suivies dans l'année est de 5300 personnes en raisonnant en terme de file active.

## Répartition par modalité d'accompagnement des publics accompagnés par la Fondation OVE

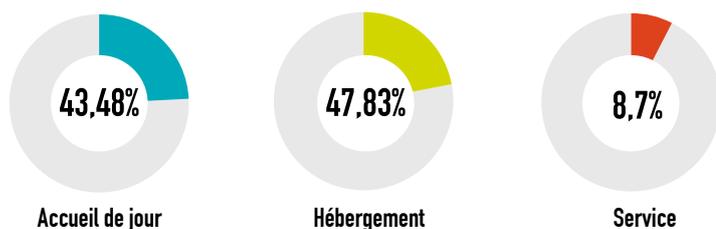


## Et par type de publics :

Pour le secteur des enfants, et adolescents handicapés



Pour le secteur des adultes handicapés



“

### PAROLES DE PERSONNES ET FAMILLES ACCOMPAGNÉES :

« J'avoue que ça fait du bien d'arriver dans un établissement où les professionnels vous écoutent et prennent en compte votre parole de parents. » **FAM Damien Seguin**

« Le respect de chaque personne et l'accueil de tout le monde. On avance à notre rythme et il n'y a pas de raisons que l'on n'aille pas à l'école. C'est un droit. » **Sessad à visée professionnelle**

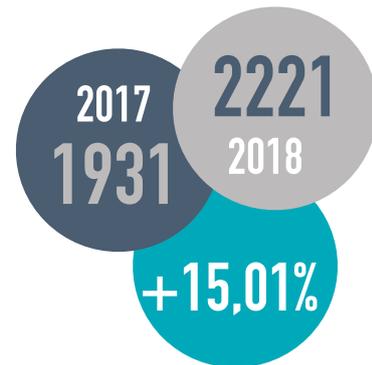
« La reconnaissance de la capacité de toute personne à se réaliser et cela quel que soit son handicap » **CAJM Centre Robert Doisneau**

”

## 1.2.3 DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELLS

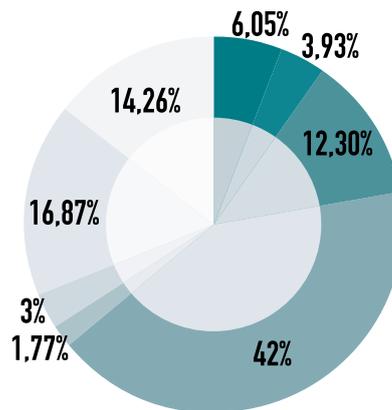
### Evolution du nombre de salariés en CDI entre 2017 et 2018.

Inclut les salariés mis à disposition par l'éducation nationale.



### Répartition des effectifs en CDI par filière métier au 31/12/2018

(hors reprises d'établissement 2018)

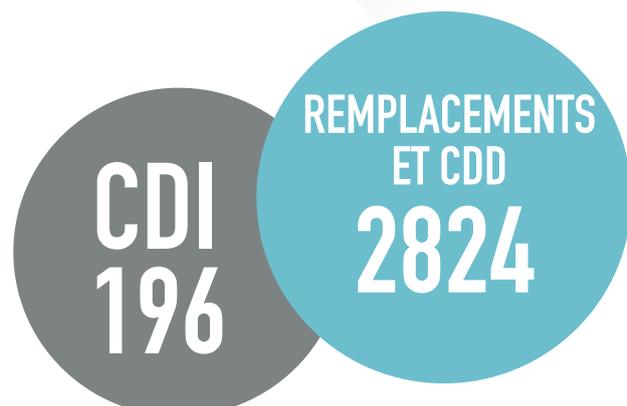


Administratif	123	6,05%
Direction	80	3,93%
Cadres	250	12,30%
Educateurs	854	42%
Enseignants	36	1,77%
Médecins	61	3%
Para-médicaux	343	16,87%
Services généraux	290	14,26%

### Répartition des effectifs en CDI par genre en 2018

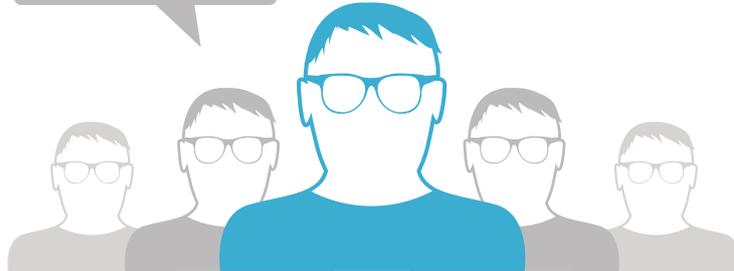


### Nouveaux salariés en 2018



“ 42 ans  
C'est l'âge moyen  
des salariés en 2018 “

“ 8 ans  
C'est l'ancienneté  
moyenne des salariés  
en 2018 “



**24** C'EST LE NOMBRE  
DES DÉPARTS  
EN RETRAITE EN 2018

**5,70** C'EST LE TAUX  
DE TRAVAILLEURS  
HANDICAPÉS



**3173**

PERSONNES  
EN FORMATION EN 2018

\*Un salarié ayant suivi plusieurs formations est compté autant de fois.

## Indice d'égalité professionnelle Hommes/Femmes



Critère

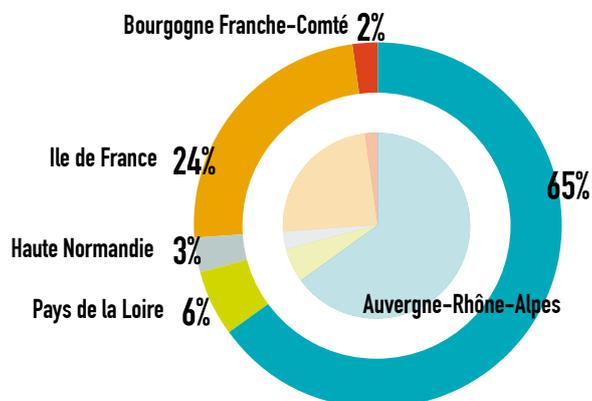
Nombres de points

Rémunération	39/40
Taux d'augmentation individuel	20/20
Taux de promotion	15/15
Prise en compte de la maternité dans les augmentations de salaire	15/15
Part des femmes dans les 10 plus hautes rémunérations annuelles	20/20
Total	99 /100

## 1.2.4 UN ORGANISME GESTIONNAIRE

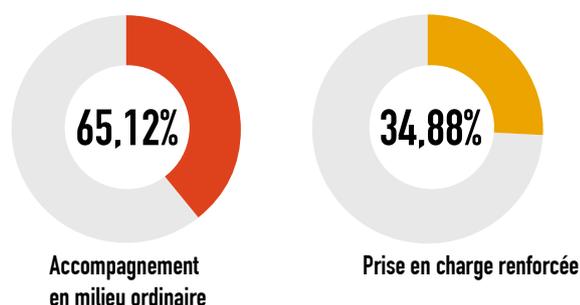
la Fondation OVE est présente dans plusieurs régions du territoire nationale selon la répartition suivante :

### Répartition des structures par région



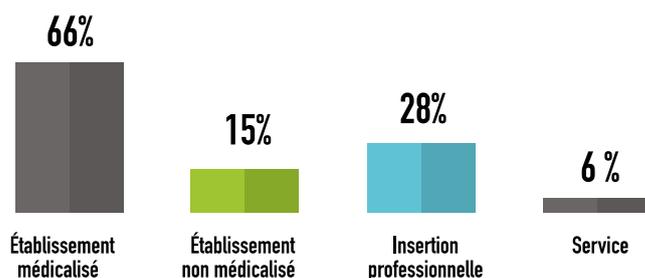
Dans le secteur de l'enfance handicapée, une majorité de personnes sont accompagnées en milieu ordinaire par la Fondation OVE.

### Répartition des modes d'accompagnement auprès des enfants et adolescents handicapés



Parmi les adultes handicapés accompagnés par la Fondation, une majorité est accueillie en établissement médicalisé.

### Répartition des modes d'accompagnement auprès des adultes handicapés

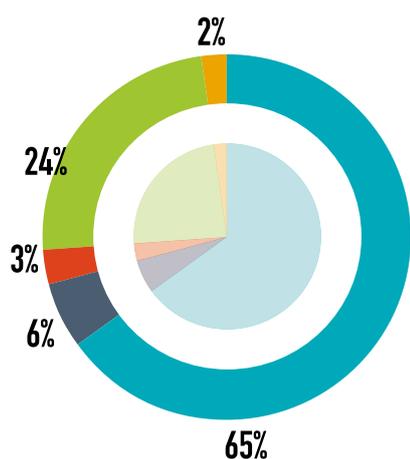


## 1.2.5 SOUS L'ANGLE DES DONNÉES FINANCIÈRES

### ÉVOLUTION DU VOLUME D'ACTIVITÉ



### ÉVOLUTION DU RÉSULTAT NET FINANCIER



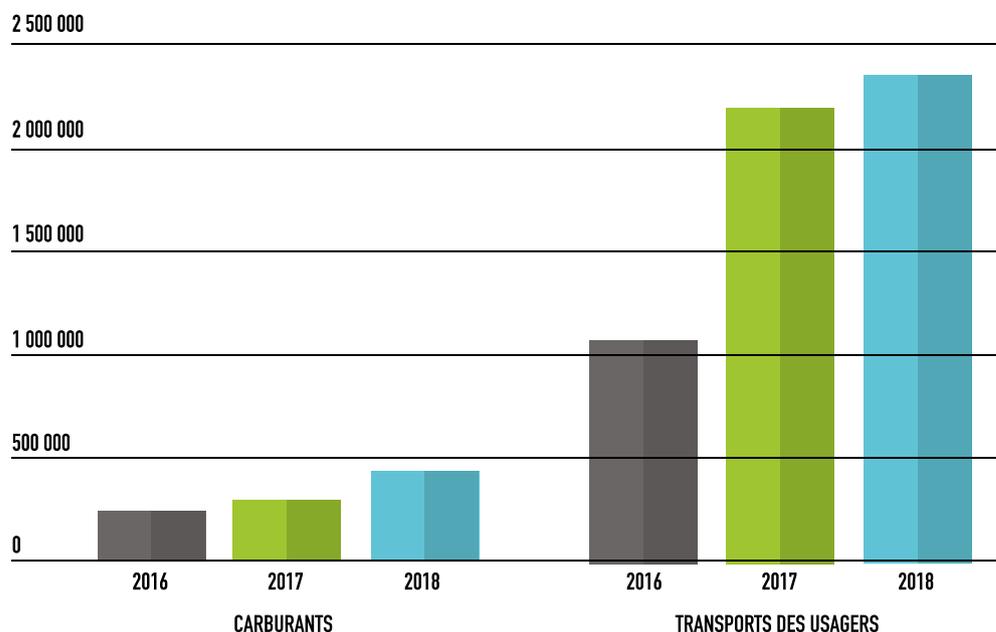
### RÉPARTITION DES BUDGETS DE FONCTIONNEMENT PAR RÉGION

- Auvergne - Rhône-Alpes
- Pays de Loire
- Haute Normandie
- Ile-de-France
- Bourgogne/Franche-Comté



### Évolution 2016-2018 carburants et transports

\* total en euros

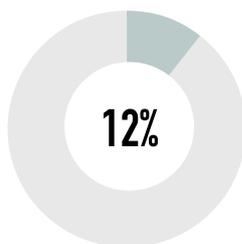


# La répartition des dépenses par groupe

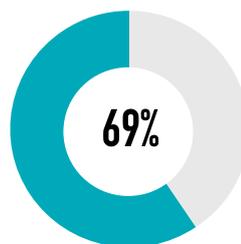


## Répartition des dépenses dans le groupe 1

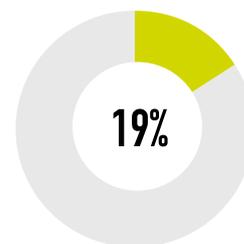
Le groupe 1 comprend les dépenses immatérielles liées à l'activité



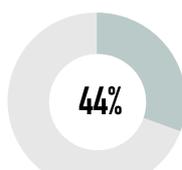
Groupe 1



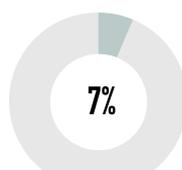
Groupe 2



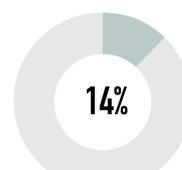
Groupe 3



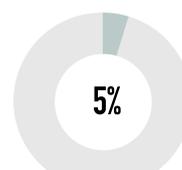
Achats



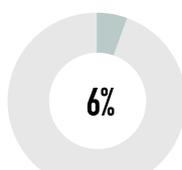
Sous traitance



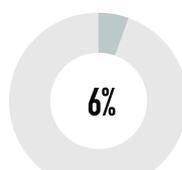
Transport des usagers



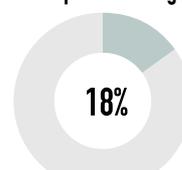
Déplacements



Frais postaux et télécom



Prestations ext.

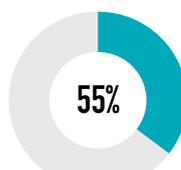


Alimentation à l'ext.

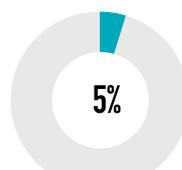


## Répartition des dépenses dans le groupe 2

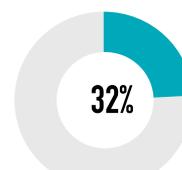
Le groupe 2 comprend les charges liées au personnel



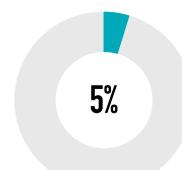
CDI



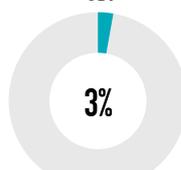
CDD



Charges sociales



Intérim

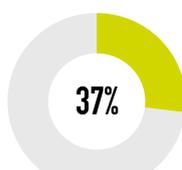


Honoraires

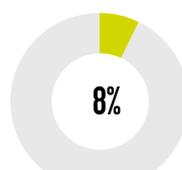


## Répartition des dépenses dans le groupe 3

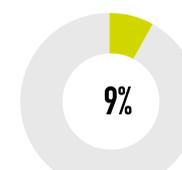
Le groupe 3 comprend les charges et dépenses d'ordre immobilier



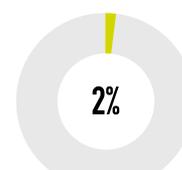
Locations immobilières



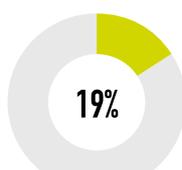
Locations mobilières



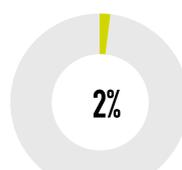
Entretien maintenance



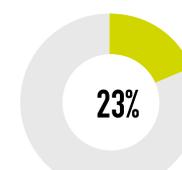
Assurances



Charges financières et amortissements

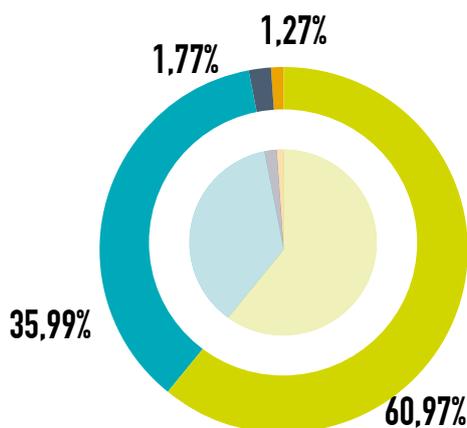


Pertes sur créance



Autres

## RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS



- Immobilisations incorporelles dont droit au bail : 29 031 k€
- Immobilier et travaux : 17 139 k€
- Matériel : 842 k€
- Investissements mobiliers : 605 k€

## ÉVOLUTION SALAIRES ET CHARGES



Dépenses d'électricité **760 K€**



Dépenses en chauffage **620 K€**



Montant total des commandes informatiques **428 K€**

**Dons et legs 2018** **81 000 €**

**Taxe d'apprentissage** **200 000 €**





Rapport **moral** 

# 2018, une année de bilan du projet de la Fondation



C'est l'heure d'un premier bilan. Au début de l'année 2014, quelques semaines après son passage d'association en Fondation, la Fondation OVE présentait son premier projet : « Oser pour mieux servir ». Il est utile de citer ici quelques passages dont la modernité peut paraître évidente :

- Les valeurs du projet reconnaissent un droit à l'autonomie pleine et entière et un refus de l'exclusion matérialisé notamment par un accueil inconditionnel.
- Le programme d'action est d'abord tourné vers la culture de l'excellence du service rendu.
- Il demande de faire vivre une organisation efficiente, prospective et réactive.
- Il acte que le développement interne et/ou externe est une condition de sa capacité à peser sur les grandes orientations des politiques publiques.
- Il reprend les grands principes de l'histoire de l'ancienne association en faveur du développement, de l'innovation, de l'anticipation et d'une vigilance sociétale qui permet de passer du rêve à la réalité organisationnelle.

2018 constitue le terme de ce premier projet et l'année écoulée confirme bien que nous défendons des causes à caractère social et humanitaire, individuelles ou collectives, et que la Fondation OVE aide à la diffusion d'innovations ou d'avancées rencontrant encore des résistances.

À l'heure d'un bilan, il faut aussi regarder l'avenir en observant ce qui se passe à un niveau plus universel. Madame la rapporteuse spéciale des Nations Unies pour les droits des personnes handicapées rappelait la France à ses devoirs dès

la fin de l'année 2017. Elle s'étonnait en particulier du nombre de personnes handicapées fréquentant les établissements spécialisés dans notre pays.

**Dans ce contexte, mondial mais convergent, local et plein d'audace, où en sommes-nous à la Fondation de ces objectifs généreux ?**

Après quatre années, la terminologie a changé. De l'accueil inconditionnel, on est passé par le « zéro sans solution » pour arriver à la transformation de l'offre...ce qui correspond à bien plus qu'une simple évolution sémantique. Depuis plusieurs années déjà, à la Fondation OVE, l'organisation en silos, favorisant l'exclusion, a fait place aux dispositifs, aux plateformes, aux organisations différentes qui permettent le projet personnel et l'inclusion dans la vraie vie. La scolarité, l'emploi, l'habitat, la santé, la citoyenneté et bien d'autres fonctions sont ainsi améliorées. La démarche inclusive fait progresser : elle donne des possibilités de développer son potentiel.

Nous nous sommes inscrits dès la fin 2013 dans la droite ligne de nos fondateurs de 1944 en « osant » et ce premier bilan, quatre années plus tard, nous situe à la hauteur des choix volontaristes que nous avons alors pris.

Il est impossible de citer de manière exhaustive les réussites de 2018 sans stigmatiser celles qui auraient été oubliées. Prenons un parti pris et procédons par coups de cœur :

Le conseil d'administration est particulièrement satisfait de constater que toutes les régions où la Fondation OVE est implantée s'orientent vers une offre modernisée. En Pays

de Loire, en Île-de-France, en Normandie, en Bourgogne Franche-Comté, comme en Rhône-Alpes, tous les efforts convergent. Excellente nouvelle : la Fondation OVE est même présente en Martinique grâce au partenariat développé avec l'association La Myriam et la création d'OVE Caraïbes.



Le conseil d'administration a également assisté à la création de la Maison de Répit de Tassin-la-demi-lune (département du Rhône), un établissement novateur, unique en France, dont le fonctionnement quotidien sera assuré par la Fondation OVE.

Pour assurer les transformations, les permettre, les voir se dérouler dans les meilleures conditions, pour les diffuser aussi, le conseil d'administration a prouvé la volonté de développement, par l'intermédiaire notamment de rapprochements, mais aussi par des partenariats avec d'autres associations au niveau national. Nous coopérons avec d'autres, nous essayons de faire entendre notre voix, tout cela en conservant notre identité, animés par l'idée que l'on est plus fort à plusieurs pour défendre des idées progressistes.

Bien sûr, ces choix diversifiés, novateurs et favorisant le développement rapide, comportent des conséquences et l'année 2018 a été marquée par la réalisation d'un audit interne portant sur l'organisation des services du siège. Les salariés des services support ont ainsi largement pu exprimer leur point de vue et des modifications dans les responsabilités et l'organisation du travail ont permis de

répondre à des situations de surcroît d'activité. Les fonctions support ont été renforcées pour répondre aux besoins des établissements et accompagner le développement, en adaptant le dimensionnement des équipes. Une antenne nord-ouest, installée à Paris, complète la fonction de services support.

Le dernier coup de cœur sera pour les opérations de mécénat qui accompagnent un nombre grandissant de nos projets. Le service qui les gère perfectionne ses demandes, se professionnalise et les personnes que nous accueillons en profitent puisque de nombreux projets voient le jour ou améliorent le service rendu en complétant les subventions attribuées par les voies habituelles...

Pour terminer, saluons tous les bénévoles. Celles et ceux qui ont aménagé les lieux d'accueil des réfugiés. Celles et ceux qui sans répit se consacrent aux personnes handicapées. Celles et ceux qui aident leurs proches et les autres. Celles et ceux qui permettent l'accueil à domicile. Une fondation doit être le reflet d'une société : des personnes différentes reliées et transcendées par des institutions comme la Fondation OVE.

C'est l'ambition que nous essayons d'atteindre.



L'inclusion des personnes en situation de handicap est une priorité, tout le monde doit pouvoir accéder à l'emploi!»

**Muriel PÉNICAUD,**  
ministre du Travail



« Les personnes en situation de handicap et celles qui les accompagnent ont droit à la solidarité nationale. Elles ont besoin de bien plus encore, et elles peuvent nous apporter davantage. »

**Édouard PHILIPPE,**  
Premier ministre



Juin 2018

« En faisant du handicap une priorité du quinquennat, le gouvernement s'engage pour relever le défi d'une société inclusive et fraternelle, qui fait pleinement place à chacun et reconnaît la richesse de la différence. »

**Sophie CLUZEL,**  
secrétaire d'état  
auprès du Premier  
Ministre



«L'objectif est de proposer à chacun un accompagnement personnalisé, une prestation adaptée et non plus les services d'un plateau technique formaté. Il faut pouvoir offrir un choix à la personne, mettre en place des organisations plus diversifiées, plus inclusives. C'est, par exemple, permettre à un adulte qui entre dans un projet d'habitat inclusif, de faire des allers-retours en foyer d'hébergement si sa situation le nécessite»

**Marie-Hélène LECENNE, directrice de l'autonomie  
au sein de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, entretien  
avec la CNSA, 11 novembre 2017.**



# ZOOM SUR LES MERCURIALES 2018



« Que risque-t-on ? Que risque-t-on à diffuser des idées, à concevoir un laboratoire d'idées, à faire réfléchir, à rendre plus intelligent, à favoriser des débats, à promouvoir le progrès ? Que risque-t-on vraiment à s'engager derrière Yves Farge, premier président d'OVE et commissaire de la République du Rhône en 1944 ; par ailleurs journaliste et amateur d'art. Tous les fondateurs d'OVE ont eux beaucoup risqué : ils ont risqué leur vie, ils ont risqué leur liberté, ils ont tout risqué pour bâtir un modèle de société, un modèle qui nous a contenté pendant des dizaines d'années. C'est ce modèle qu'aujourd'hui nous avons placé au centre de nos réflexions.

Voilà ce que nous avons voulu faire avec les «Mercuriales» : contribuer aux évolutions de notre secteur et d'une manière générale à l'évolution de notre société par les échanges et la réflexion ; ceci avec le concours d'une personnalité. Pour cette année 2018, nous avons l'honneur de recevoir Pascal Jacob, président de Handidactique, administrateur de la FHF et de la FIRAH, et conseiller pour la Fondation OVE. »

**Jean-Pierre DEMAGNY**  
Président de la Fondation OVE

« L'idée de l'école de l'autonomie n'est pas de moi. Mais combien d'écoutes qui allaient toutes dans le même sens venaient des personnes vivant avec un handicap ! Un autre exemple : il est impossible de soigner les dents d'une personne vivant avec un syndrome autistique. On a découvert que de familiariser, que de sensibiliser ces personnes pendant le temps occupationnel dans un établissement en y mettant quelque part un fauteuil de dentiste réformé, c'était les habituer à ces conditions particulières. Aujourd'hui, celles qui ont fait cette expérience ne se sentent plus à l'étranger lorsqu'elles arrivent chez le dentiste. Un autre exemple, et cela, c'est un point très important : faire que l'accompagnement ne se limite pas à être une assistance et un gardiennage. Mais apprendre à la personne vivant avec un handicap à être accompagnée par un professionnel : source d'accès à la vraie vie, avec les autres. »

**Pascal JACOB,**  
Extrait des Mercuriales #4





# Rapport d'activité





**Christian BERTHUY**  
Directeur général

La Fondation OVE d'aujourd'hui n'a a priori plus beaucoup de raisons de garder ces trois lettres « OVE » qui signifiaient « Œuvre des Villages d'Enfants » à son origine en 1945. Spécialisée dans l'accompagnement des personnes de tous âges vivant dans une situation de vie précaire, en perte d'autonomie ou avec un handicap, elle compte dans le paysage de l'économie sociale et solidaire, bien plus qu'un petit village dans un grand pays comme le nôtre, rayonnant dans cinq grandes régions et même outre-mer depuis peu. Pourtant ces trois lettres « OVE » gardent encore beaucoup de sens. L'œuvre de ses créateurs, au premier rang desquels Yves Farge, relève toujours son défi originel : favoriser le retour en milieu ordinaire après une rupture dans un parcours de vie. Le mot village correspond bien à l'idée d'une communauté d'idées qui se développe sur un territoire. Nous sommes un village, nous sommes des familles, celle de la déficience, celle de l'autisme, celle de la dépendance, celle de la précarité, de la malvoyance, de la surdité... nous vivons ensemble chaque jour. Ces familles qui appellent un village bienveillant et une société plus inclusive. Nous travaillons quotidiennement, avec 2600 salariés, à mieux connaître ces différences pour mieux les accompagner.

Finalement, ne sommes-nous pas tous, quelque part les enfants d'Yves Farge au point de ne jamais accepter la fatalité, celle qui nous ferait baisser les bras face aux obstacles que nous rencontrons sur le chemin de cette société inclusive. Nous acceptons volontiers le pari de la désinstitutionnalisation, du virage vers le fonctionnement partenarial en plateformes, celui de la multiplication des services mobiles à domicile, de la recherche de la parentalité, de l'innovation vers l'emploi, de la recomposition de l'offre médico-sociale. Nous portons auprès des instances nationales des expérimentations comme les dispositifs 'NINA' dont on sait aujourd'hui qu'ils constituent des exemples reconnus par le gouvernement.

2018 a vu démarrer, grâce à un partenariat fort avec la Fondation France-Répit, la première Maison de répit de France que nous co-gérons. La Fondation OVE n'a pas attendu les financements publics pour s'engager auprès des aidants. Forte de la conviction de ses administrateurs, comme elle a pu le faire lors de la réouverture de ses établissements aux mineurs migrants isolés, elle n'hésite pas à investir ses fonds propres, ici plus de 350 000€ pour que cette Maison de répit existe. Conserver cette réactivité pour de nouveaux projets implique une recherche active de



Images d'archives

fonds en provenance de mécènes solidaires de notre cause, nous avons aussi initié cette activité cette année au sein de la Direction générale.

Si 2017 fut pour nous une année de croissance record, 2018 marque un développement plus modéré. 196 personnes ont rejoint notre Fondation en contrat à durée indéterminée en 2018, contre 366 en 2017. Le nombre de professionnels augmentant, l'activité s'intensifiant, les services support du siège ont accusé des pics d'activité déstabilisants. Un audit mené auprès de 63 collaborateurs rattachés au siège a permis d'analyser les dysfonctionnements et de mettre en place un plan d'action qui enregistrera ses pleins effets positifs en 2019 et 2020. Parmi les actions retenues, une nouvelle direction de région a été confiée à Philippe Nicot, un poste de déléguée générale du siège attribué à Géraldine Massonnat, chargée de coordonner et renforcer les synergies entre les services RH, financier et patrimoine-sécurité-travaux. A noter également l'internalisation des systèmes d'information afin de coller au plus près des besoins des nombreux établissements et services. En attendant les effets de cette réorganisation, nous avons souhaité valoriser les efforts des collaborateurs avec des primes accordées aux salariés les plus modestes. Les salariés d'OVE sont

en majorité des femmes, la moyenne d'âge est de 42 ans et l'ancienneté moyenne de 8 ans. Ils constituent le principal levier de réussite de nos actions au service des personnes accompagnées, c'est pour cela que tout est mis en œuvre pour que chacun puisse bénéficier de formations adaptées à ses attentes, et au devenir de notre secteur d'activité. La qualité de vie au travail reste une priorité intangible de notre Fondation. Nos bons résultats financiers ne doivent pas masquer les difficultés liées aux nécessaires changements de logiciels et d'organisation.

La Fondation OVE rayonne de plus en plus par ses actions, la qualité de ses accompagnements et le savoir-faire de ses professionnels. Vous pourrez au fil des pages de ce rapport 2018 le constater, et mieux comprendre notre motivation toujours plus forte à faire grandir encore ce village de la bienveillance.

## 3.1 2018 UNE FONDATION TOUJOURS FIDÈLE À SES VALEURS

### 3.1.1 S'ENGAGER AU SERVICE DE LA DIFFÉRENCE

*La Fondation OVE s'engage, en interne comme en externe, à faire changer le rapport à la vulnérabilité et à s'appuyer sur les singularités que constituent nos différences.*

#### 3.1.1.1 PROMOUVOIR LA DIFFÉRENCE

Au sein de la direction générale, un poste de responsable du développement des ressources humaines a été identifié et sera pourvu en 2019 pour se concentrer sur l'égalité salariale entre les hommes et les femmes, l'emploi de travailleurs handicapés et plus globalement la santé et la qualité de vie au travail. L'index d'égalité professionnelle hommes-femmes en 2018 affiche un résultat global de 99 points sur 100 : c'est le fruit d'une politique égalitaire, qui reconnaît pleinement les compétences des collaboratrices de la Fondation, tout en prenant en compte l'impact de la maternité dans l'évolution de la carrière.

Malgré tout, le taux d'emploi de personnes handicapées au sein de la Fondation OVE correspond à peine aux dispositions légales, qui imposent aux employeurs de plus de 20 salariés une proportion de travailleurs handicapés

équivalant à 6% de l'effectif total. Face à ce constat, la direction de la Fondation OVE a décidé en 2018 d'intégrer cet indicateur à son tableau de bord de pilotage, afin de mettre en place toutes les actions permettant de remplir et d'aller au-delà de cette obligation.

Au centre de rééducation professionnelle FORJA à Paris, ce sont des déficients visuels qui ont été recrutés à des postes de formateurs, occasionnant une adaptation des outils, notamment informatiques. Dans ce même mouvement d'inversion de la perception traditionnelle des relations entre aidants et aidés, la Fondation OVE s'investit dans le projet « Handicap et bénévolat », qui prévoit la participation de bénévoles en situation de handicap à l'organisation des Jeux Olympiques de 2024.

“

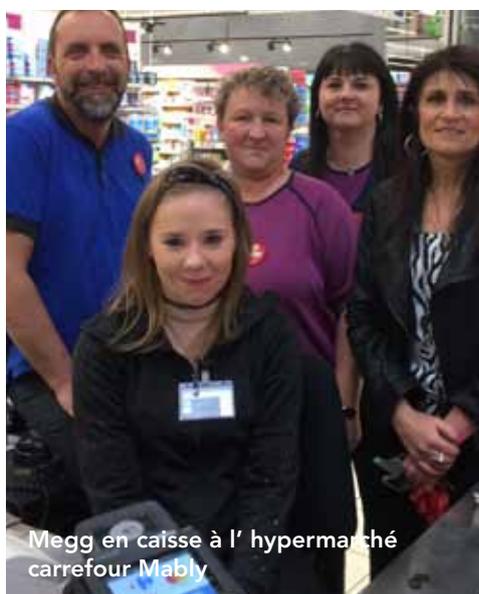
#### PROMOUVOIR LA DIFFÉRENCE : L'EXEMPLE DU DUODAY 2018

7 duos formés à l'occasion du Duoday, journée de découverte du travail pour des jeunes en situations de handicap. « Cette journée a été l'occasion d'un bel échange de part et d'autre, et pour certains lieux d'accueil, une grande envie de renouveler l'expérience l'an prochain. » « J'ai pu montrer que je savais travailler. » « Tout le monde a pu voir que j'étais là, mais personne n'a fait de différence »

”



Elisa s'est initiée au toilettage et à la mise en rayon chez Medor et compagnie



Megg en caisse à l'hypermarché carrefour Mably



Gaétan C: mise en rayon Brico Pro Renaison

De nombreux sportifs vivant avec un handicap brillent dans le paysage français du sport de haut niveau: la Fondation OVE a souhaité valoriser ces réussites singulières en proposant de donner leur nom à ses établissements fraîchement ouverts. Damien Seguin, skipper multimédaillé, a ainsi parrainé le foyer d'accueil médicalisé de Luçon, lors de l'inauguration du 13 avril 2018, tandis que l'ITEP d'Evreux a, le 28 novembre 2018, pris le nom d'ITEP Marie-Amélie Le Fur, en l'honneur de cette athlète qui a décroché 8 médailles lors des jeux paralympiques. Ces inaugurations ont été l'occasion d'échanges chaleureux avec les champions dont le parcours illustre concrètement, pour les publics accueillis par la Fondation, la possibilité de vivre ses rêves en dépassant sa situation de handicap. En 2019, c'est Marie Bocher, championne de ski, qui devrait devenir marraine de l'établissement ESAT Myriade de Faverges.

Par ces initiatives, la Fondation OVE contribue à valoriser les capacités des personnes en situation de handicap dans la société. Et les champions ne sont pas les seuls à accomplir des exploits : en partenariat avec la région et l'association « En passant par la montagne », 8 jeunes de l'ITEP Marius Boulogne de Biviers et de l'ITEP de Meyzieu ont cette année effectué le tour du Mont Blanc. Au bout d'une année d'entraînement, les jeunes – dont certains n'avaient jamais dormi en dehors de l'environnement familial – ont effectué 5000 mètres de dénivelé positif, du 1er au 8 juillet 2018, en compagnie de leurs éducateurs.



Tour du Mont Blanc : il n'y a pas de petit exploit !

### 3.1.1.2 CONCOURIR À LA SOCIÉTÉ INCLUSIVE DE DEMAIN

Vivre au milieu de tous, pour tous : la Fondation OVE privilégie les solutions et les projets inclusifs. Le projet innovant du Foodtruck pédagogique, par exemple, qui a vu le jour en 2018, porté par les professionnels et les jeunes de l'ITEP de Meyzieu, permet à ces derniers de se familiariser à la production culinaire, ainsi qu'à la vente au contact du public. L'équipe de la « Brigade des gônes » propose des plats travaillés avec des produits de qualité issus de circuits courts associant les producteurs régionaux. Trois meilleurs ouvriers de

“



**MARIE AMÉLIE LE FUR** avec des enfants accompagnés par l'ITEP

« Fais de ta vie un rêve, et de ton rêve une réalité : j'aime cette citation de Saint-Exupéry, que je voulais vous transmettre aujourd'hui. J'ai toujours rêvé d'être une athlète, et mon handicap ne m'a pas empêchée d'y arriver »

”



**Le foyer d'accueil médicalisé Damien Seguin de Luçon, inauguré en 2018, accueille 30 personnes souffrant de troubles autistiques ou psychiques**

“



« La différence qui est la mienne, j'en ai fait une force, et aujourd'hui je la mets au service des autres. »

**Damien SEGUIN**

”

France ont offert leur soutien : Christian Têtedoie, chef étoilé lyonnais, Christophe Girardet, artisan boulanger et Christian Janier, artisan fromager. Le Foodtruck propose ses services plusieurs jours par semaine sur le territoire de la Métropole de Lyon. En 2019, le projet sera dupliqué auprès des jeunes de l'ITEP de Chambéry, du SESSAD de Charley, et de l'IME le Château.

La Fondation OVE s'est également engagée dans une réflexion sur la réduction de la fracture numérique, car pour être pleinement inséré dans la société, encore faut-il en maîtriser les outils courants. Le nouveau directeur des systèmes d'information, Philippe Mortel, prévoit pour l'année 2019 de développer les projets favorisant un accès

adapté à l'outil informatique et aux réseaux sociaux, en tenant compte des vulnérabilités de certaines populations. Depuis novembre 2018, le centre de vie Passeraile de Magny-le-Hongre teste la tablette Quotidactique qui fonctionne comme un journal de bord accompagnant au quotidien les personnes avec un handicap, et facilite la communication avec les familles.

C'est dans ce sens également que s'est tenue, le 29 novembre 2018, une journée de promotion de la santé, ouverte à tous les professionnels, portant sur l'accompagnement des publics à l'utilisation des outils numériques.

“



**CHRISTIAN TÊTEDOIE,**

**parrain de la « Brigade des Gônes »**

« Cela me paraît important de soutenir de belles initiatives comme celle-là. Parce que chacun dans la société a un rôle, aussi petit soit-il. »  
Christian Têtedoie, Meilleur ouvrier de France, 1\* au Guide Michelin

”



**5 objectifs du Foodtruck :**

- 1. Acquérir une expérience professionnelle en cuisine**
- 2. Travailler en équipe et s'engager dans un projet**
- 3. Se confronter à des clients et canaliser ses émotions**
- 4. Sensibiliser le public aux enjeux du « bien manger »**
- 5. Changer le regard du grand public sur le handicap**

**La Brigade des gônes, 1er foodtruck pédagogique de la métropole lyonnaise**

## SPORT ENSEMBLE

Les missions transversales privilégient le décloisonnement et la mixité sociale en inscrivant les activités proposées aux personnes accompagnées au sein du milieu ordinaire, en lien avec des populations différentes. Des binômes handi-valides ont ainsi collaboré à l'occasion de la course « Sport Ensemble » le 9 juin 2018 au parc de Gerland, avec des jeunes de l'IME Jean-Jacques Rousseau de Vénissieux.



Les jeunes de l'IME Aline Renard ont participé au projet participatif métropolitain de présentation de tableaux vivants des « Français du futur », et sont montés sur scène le 10 mai 2018, au milieu d'autres groupes de jeunes, réunis sans considération d'origine, de genre, ou de handicap. Simplement car le Français du futur est un être aux mille visages.

## FRANÇAIS DU FUTUR



**200**

participants de tous âges

**3650 €**

**12** adolescents de l'IME Aline Renard

**où?**

Théâtre de la Croix Rousse et théâtre de la Renaissance

Pour concourir à faire évoluer le rapport aux personnes vulnérables dans notre société, la Fondation OVE s'associe depuis de nombreuses années avec trois partenaires associatifs : l'APF, LADAPT et l'ASEI sur les thématiques de la qualité, de l'amélioration continue et de l'évaluation. Cette coopération régulière, avec 3 ou 4 réunions par an, ambitionne de peser sur les décisions qui participent à l'évolution du secteur médico-social par exemple en proposant l'utilisation du référentiel interassociatif à d'autres acteurs du secteur.

« J'ai appris à articuler, à respirer, écouter et laisser une place aux autres, j'ai aimé dire le texte, comme si on nous prenait au sérieux ! »

Sureya

“



Camille NEUMANN, chargée de mission Activité Physique Adaptée, travaille avec les référents APA à la diffusion du sport pour tous en lien avec le milieu ordinaire.

”

« On est monté sur scène, on a aimé, on a réussi (...) j'ai aimé voir les gens nous applaudir »

Marie

“



Julia LEMERY, chargée de mission culture, travaille à la coordination des projets culturels dans les structures de la Fondation.

”

En participant à la première édition du Psychodon le 12 juin 2018, la Fondation OVE s'est associée - et continuera à le faire - à la volonté de briser le tabou entourant les maladies psychiques en France. Alors qu'environ 14% de la population souffre de troubles psychiatriques, il est urgent de changer le regard sur ces affections.



La diffusion de la charte Romain Jacob, qui milite pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap en France, s'inscrit également dans cette ambition de fédérer des acteurs régionaux et nationaux autour de causes communes. La Fondation OVE croit fermement que c'est en s'associant avec d'autres, en partageant les bonnes idées et les volontés que nous irons un peu plus vers une société de l'autonomie et de l'entraide.

### 3.1.2 ENRICHIR L'OFFRE DE SERVICE EXISTANTE ET OFFRIR DE NOUVELLES RÉPONSES

**Le développement d'offres nouvelles est au cœur des préoccupations de la Fondation OVE. Il s'inscrit dans une volonté politique de répondre aux différentes situations de vie des personnes vulnérables.**

#### 3.1.2.1 IMPULSER DE NOUVELLES MANIÈRES DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES PERSONNES VULNÉRABLES

En 2018, la Fondation OVE s'est associée avec la Fondation France Répit pour ouvrir une Maison de Répit de la Métropole de Lyon, première en son genre en France. Cet établissement vise à soutenir les aidants : ils sont 11 millions en France, et les proches d'une personne malade ou handicapée, qui forment un premier cercle de soutien, ont eux-mêmes besoin d'être entourés. La Maison de Répit leur permet de faire une pause en proposant une substitution temporaire de l'accompagnement, dans un cadre privilégié et arboré, à Tassin-la-Demi-Lune. Les aidants peuvent également choisir d'y séjourner en compagnie de leur proche, avec le soutien des équipes sur place. Le mobilier, l'architecture et l'aménagement ont été soigneusement choisis pour offrir un accueil chaleureux, « comme à la maison ».



Le 14 décembre 2018, 68 associations et structures de soin de la Martinique ont signé la charte Romain Jacob

**M. Berthuy et Mme Bourgeois signant pour OVE Caraïbes la Charte Romain Jacob qui milite pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap**





L'équipe mobile pluridisciplinaire de la Maison de Répit (composée de médecins, d'infirmiers, de psychologues et d'assistantes sociales) intervient depuis le printemps 2018 à domicile, afin d'accompagner les aidants et leur proche pour prévenir ou faire cesser des situations d'épuisement et les accompagner avant, pendant et après un séjour à la Maison de Répit.

Le soutien psychologique et social, l'assurance de la continuité des soins, l'ouverture de temps de parole et l'accès à des activités de bien-être permettent d'envisager plus sereinement un retour à domicile.

Au Centre Robert Doisneau à Paris, ce sont des places d'EHPAD qui ont été transformées afin de mieux prendre en compte les besoins spécifiques des personnes vieillissantes avec handicap psychique. La demande d'accompagnement pour ce type de polypathologie va grandissant et nécessite une prise en charge polyvalente, au carrefour de la psychiatrie et de la gériatrie.

L'unité a progressivement ouvert depuis le mois de juillet 2018 : dans un lieu de vie convivial et adapté, elle vise à maintenir voire développer l'autonomie des personnes accueillies, grâce à un accompagnement éducatif, pédagogique, médical et paramédical assuré par une équipe pluridisciplinaire. Des animations communes avec le public des 6 autres structures du Centre Robert Doisneau renforcent les interactions au quotidien et favorisent le partage et la convivialité.



“



« Cette maison est une première pour la Fondation, il s'agira désormais de poursuivre l'appropriation du concept de Répit pour les autres établissements et services. »

Mélanie TACQUARD, directrice de territoire

”

“

« Le service développement a accompagné l'équipe dans l'ouverture de la maison en veillant à ce que tous les outils de travail soient prêts et opérationnels »

Séverine HUBSCH, chargée de mission service développement

”

## A RETENIR

### LA 1<sup>ÈRE</sup> MAISON DE RÉPIT DE FRANCE

- 20 places,
- 5 chambres pédiatriques,
- 10 chambres adultes,
- 5 chambres pour les aidants et un studio famille.

**Pose première pierre :** 6 octobre 2017

**Ouverture :** le 1<sup>er</sup> octobre 2018

**Durée de séjour :** jusqu'à 30 jours par an, séquentiels ou consécutifs

**Ambition :** 1 Maison de Répit par région

### LA MAISONNÉE DOISNEAU

Unité Personnes Handicapées Vieillissantes (PHV) de l'EHPAD : 36 places

Ouverture : 365j/an

Février 2018 : concertation des professionnels de l'EHPAD souhaitant intégrer la nouvelle unité

Mai/Juin 2018 : travaux et équipement

Accueil : à partir de 45 ans

La Fondation OVE a remporté en 2018 l'appel à projets pour la mise en place d'une plateforme innovante pour adultes dans l'Essonne, à Villebon-sur-Yvette. La Cité de l'Autonomie et du Partage fait partie de ces projets qui ouvrent de nouvelles voies dans la restructuration du secteur médico-social : mené en partenariat avec le maire de Villebon, Dominique Fontenaille, il permettra d'apporter des réponses souples et appropriées au parcours de chacun, grâce à des pôles de services, dans un environnement urbain facilitant. L'adhésion des habitants et des représentants associatifs et communaux de Villebon au projet, la réflexion menée autour de l'architecture et de l'habitat, qui ouvrira notamment la possibilité de colocations entre pairs ou avec des étudiants, sont autant de gages d'un réel vivre ensemble.



## A RETENIR

### DES POSSIBILITÉS D'HABITAT MULTIPLES

1 EAM hors les murs : 10 Villebonais pourront être accompagnés à domicile  
28 logements pour des personnes avec des handicaps variés, dans des habitats regroupés

24 personnes polyhandicapées habiteront dans 3 nouveaux bâtiments de logements adaptés

2 appartements tremplin pouvant accueillir 6 personnes en tout



Villebon une ville inclusive  
Spectacle de danse

La Fondation OVE participe à la transformation de l'offre médico-sociale, en développant des plateformes de compétences et de prestations externalisées (PCPE). Ce dispositif pérenne, souple et modulaire, se compose d'équipes mobiles qui peuvent intervenir auprès de personnes, sans que celles-ci soient notifiées par la MDPH. Les PCPE s'adressent ainsi à toute personne en situation de handicap pour soutenir son projet de vie en milieu ordinaire.

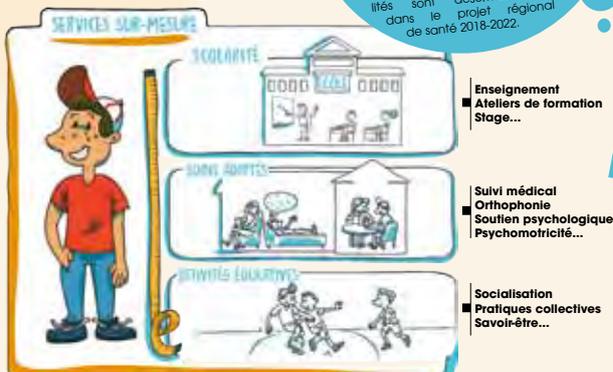
En 2018, ce sont 9 PCPE qui ont été créés, tous adossés à un établissement préexistant : il s'agit de cellules d'accompagnement pluridisciplinaires expérimentales (CAPE), ou de dispositifs NINA (Notification Itep Non Abouties), et de dispositifs en lien avec l'Education Nationale et l'Aide Sociale à l'Enfance.

La Fondation OVE participe également à l'évolution de ses ITEP en DITEP : dispositifs ITEP. Ces dispositifs offrent aux jeunes et à leurs familles, ainsi qu'aux équipes de professionnels, la garantie d'un parcours sur-mesure et évolutif avec davantage d'inclusion dans le milieu ordinaire. C'est une réponse adaptée et individualisée tenant compte des besoins évalués de chacun.

**DES SERVICES SUR-MESURE POUR FAVORISER LA SCOLARISATION DANS UNE LOGIQUE D'INCLUSION SOCIALE VOLONTARISTE**

Au fur et à mesure que le jeune grandit, ces services évoluent et s'adaptent à lui : par exemple, il peut être interne en ITEP et scolarisé à plein temps en milieu ordinaire puis, quelques mois après, être suivi par un SESSAD.

En Auvergne Rhône-Alpes, ce sont 74 ITEP qui évoluent vers un fonctionnement en dispositif pour un accompagnement plus adapté en direction de plus de 3.200 enfants et adolescents. Les modalités de cette évolution - prévue par la loi - ont été définies en concertation avec l'ensemble des partenaires (Organismes gestionnaires d'ITEP éducation nationale, MDPH notamment) et des représentants des usagers sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé. Les objectifs de transformation et leurs modalités sont désormais inscrits dans le projet régional de santé 2018-2022.



Le Dispositif ITEP offre aux jeunes et à leur famille ainsi qu'aux équipes de professionnels, la garantie d'un parcours sur-mesure et évolutif avec plus d'inclusion dans le milieu ordinaire. Ce dispositif permet aux jeunes d'accroître leurs chances de s'intégrer dans la société.

Le DITEP est une réponse adaptée aux principes d'inclusion et qui garantit à chaque jeune et à sa famille une place centrale dans la coordination de son parcours. C'est une réponse individualisée tenant compte des besoins évalués de chacun.



Édition d'une brochure et films sur les dispositifs ITEP en partenariat avec l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes

« Les PCPE existants, soutenus par les Agences Régionales de Santé, témoignent du dynamisme des acteurs, de la diversité des accompagnements, de leurs savoir-faire et de leur volonté d'apporter des réponses de qualité. »

Sophie CLUZEL, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées, du livret ministériel sur les PCPE

“



Pascal Jacob, parent de deux enfants avec un handicap sévère, auteur de rapports gouvernementaux sur l'accès au soin des personnes handicapées, auteur de 2 ouvrages sur l'autonomie.

« Les personnes handicapées ne veulent pas vivre confinées, à l'écart. Lorsqu'on vit avec un handicap sévère, l'important ce n'est pas de vivre sans établissement, de vouloir le milieu ordinaire à tout prix ; ce n'est pas de nier les besoins en soins, en surveillance, en accompagnement. L'important c'est de vivre au milieu des autres, avec les autres. Il n'y a pas de citoyen inutile, il n'y a que des barrières inutiles ».

”



### 3.1.2.2 METTRE EN PLACE DE NOUVEAUX OUTILS ET DE NOUVEAUX PARTENARIATS

## A RETENIR

### CHIFFRES CLÉS COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE EN 2018 :

- 3 inaugurations d'établissements
- 2 réunions du personnel de la direction générale
- 1 convention des cadres
- 17 invitations et programmes
- 23 triptyques de présentations d'établissements
- 5 lettres d'information interne
- 6 films
- 1 annuaire des établissements
- 4 livrets et plaquettes d'information

### PRÉSENCE DE LA FONDATION OVE DANS LES MÉDIA ET RÉSEAUX SOCIAUX

Plus de 60 articles de presse sur la Fondation OVE en 2018

Réseaux sociaux :

- 624 abonnés Twitter
- 972 abonnés LinkedIn
- 386 abonnés facebook



La Fondation OVE a décidé en 2018 de développer le mécénat : la levée de fonds permettra ainsi de diversifier les sources de financement des projets des établissements, et d'engager des actions hors du strict champ du médico-social, afin d'enrichir la qualité des accompagnements proposés. Collecter des fonds ne s'improvise pas : Christophe Bougnot a ainsi rejoint la direction générale au poste de responsable du mécénat, sous la direction de Delphine Dannecker directrice communication. Mais la réussite du mécénat tiendra également à l'appropriation collective de cette démarche : faire connaître les valeurs et les actions de la Fondation OVE. Un COPIL mécénat a été mis en place cette année pour le pilotage du projet et une coordination de tous les acteurs. 25 projets ont été identifiés et mis en valeur, et 7 ont déjà reçu le soutien financier de mécènes.

L'édition 2018 du Cuizin'tour a une nouvelle fois permis d'éduquer une 50e de jeunes aux règles de cuisine, à la reconnaissance des fruits et légumes, au plaisir de créer ensemble ! Ce concours de cuisine en plusieurs épreuves fait participer des jeunes de différents établissements hors secteur adultes, en partenariat avec des professionnels du monde de la cuisine. Les concours sucré-pâtisseries et salé-sucré ont cette année été croqués par trois auteurs de BD : Léah Toutou, Anjale, et Simon Caruso.



## CHIFFRES CLÉS DU MÉCÉNAT À LA FONDATION OVE

# 200 000 €

Objectif chiffré pour l'année 2018

# 283 590 €

Résultat obtenu

# 500 000 €

Objectif pour l'année 2019

“



« Notre ambition est de démontrer, par l'engagement de nombreux mécènes, que la société se trouve grandie grâce à la différence. »

**Christophe BOUGNOT, responsable du mécénat**

”



## A RETENIR

### L'ACTIVITÉ DU SERVICE RESTAURATION EN QUELQUES CHIFFRES :

**+ de 800.000 repas servis**  
(dont + de 700.000 réalisés dans nos locaux)

**2.50 euros le coût moyen d'un repas**

**11 sites sont livrés par un prestataire extérieur**

Afin de mieux communiquer sur les engagements pris par la Fondation OVE en termes de qualité, une « charte qualité » a été produite à destination des professionnels et des familles permettant d'explicitier en quoi cette démarche peut leur être utile. Ce support rend directement lisibles les étapes du parcours, de l'admission à l'élaboration du projet personnalisé, en passant par les phases de bilan et d'actualisation du projet de chacun. Une façon simple de comprendre comment fonctionne la démarche qualité et ce qu'elle apporte au quotidien des personnes accompagnées. Cette Charte a été affichée dans toutes les structures de la Fondation OVE à la fin de l'année 2018.

# QUE FAIT LA DÉMARCHE QUALITÉ POUR VOUS ?

**19 rue Marquis Grouin 69120 Vaulx-en-Velin**  
Tél. : 04 72 07 42 00  
www.fondation-ove.fr

**ORIENTATION**  
Demande personnelle  
Notification MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées)

**PARCOURS**  
**1 L'INFORMATION**  
- Premiers contacts - Portes ouvertes - Contact téléphonique  
La démarche qualité permet de garantir que vous disposez des informations nécessaires vous permettant de faire des choix et de vous projeter dans :  
- Le fonctionnement d'une structure ou d'un dispositif social ou médico-social.  
- Les prestations qui pourront vous être délivrées.  
- Un accompagnement par différents professionnels ou intervenants spécialisés auprès de vous.

**2 L'ADMISSION**  
- Possibilités et limites d'intervention - Contractualisation - Engagement mutuel  
La démarche qualité va vérifier que vous avez bien compris les informations délivrées et les documents qui vous sont remis :  
- Le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement,  
- La charte des droits et libertés,  
- Le contrat de séjour.  
Pour le cas échéant, les ajuster.

**3 LA CO-CONSTRUCTION**  
- Recueil des souhaits et attentes - Élaboration du projet personnalisé  
La démarche qualité va assurer que chaque projet personnalisé constitue une réponse à vos besoins. Il se construit avec vos attentes, avec l'aide de nos professionnels et des partenaires. C'est ce projet qui vous signez dans les 6 mois qui suivent votre admission.

**4 L'ACCOMPAGNEMENT**  
- Implication et participation - Personnalisation : rythmes, projets, habitudes, modes de vie...  
La démarche qualité veille à ce que vous bénéficiez des prestations qui vous sont utiles, qu'elles soient coordonnées et cohérentes, que les informations qui vous concernent restent confidentielles, et que vous puissiez consulter votre dossier. Elle s'engage à ce que vous puissiez, si vous le désirez, participer aux décisions qui vous concernent (projet, enquêtes, CVS...).

**5 BILAN**  
- Suivi et évaluation - Perspectives  
La démarche qualité sert à contrôler qu'un bilan de votre accompagnement soit effectué à minima tous les ans. De nouvelles perspectives vous sont proposées.

**6 NOUVEAU PROJET**  
- Actualisation du projet  
La démarche qualité permet d'actualiser que votre accompagnement évolue en fonction de vos besoins, de vos nouvelles attentes et de votre projet de vie. Un nouveau projet vous est proposé.

**7 SORTIE ET (RÉ)ORIENTATION**  
- Recherche de solutions alternatives - Sortie / fin d'accompagnement - Fin de notification MDPH  
La démarche qualité permet d'améliorer la poursuite de votre projet de vie :  
- En facilitant une transition vers une autre structure ou autre dispositif mieux adapté.  
- En vous préparant à votre futur environnement.  
- En recherchant avec vous de nouvelles solutions d'accompagnement.

**LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE QUALITÉ**

**PREVOIR**  
Il s'agit de prévoir les objectifs de la structure ou du dispositif et de les organiser, prioriser et évaluer les besoins de services.

**METTRE EN ŒUVRE**  
Il s'agit d'assurer les accompagnements prévus grâce à :  
- Descriptif unique de la personne.  
- Manuel de procédures.

**AMÉLIORER**  
C'est identifier les actions d'amélioration /  
- Plan d'action

**EVALUER**  
C'est vérifier les écarts entre les objectifs fixés et les réalisations :  
- Évaluations (expérimentales, internes, externes),  
- Enquêtes de satisfaction,  
- Rapport de contrôle certification.

Le jeu sérieux « Dans mon assiette » a pour but de faire découvrir les secrets d'une alimentation saine et savoureuse, au travers de 4 étapes qui explicitent le chemin des aliments de la fourche à la fourchette. L'équilibre alimentaire, l'origine des aliments et les procédés de fabrication sont abordés grâce à cet outil interactif et ludique qui permet d'aborder autrement les pistes du bien manger. Le jeu s'adresse de manière générale à des enfants, adolescents et jeunes adultes du secteur médico-social, et ne connaît pas de contraintes géographiques ou temporelles : il peut ainsi être adapté en fonction des publics accueillis. Une transposition au milieu ordinaire est tout à fait envisageable. En partenariat avec le service communication et mécénat, ce projet a pu aboutir grâce à un financement extérieur : APICIL et la Fondation MACIF sont venus compléter le financement initial de l'ARS. Déjà 31 établissements et services ont pu tester le jeu : le déploiement plus large s'effectuera sur l'année 2019.

Un et un font trois : parce que les partenariats favorisent la synergie et l'extension de l'offre de services, la Fondation OVE et l'association La Myriam, spécialisée dans l'accompagnement des familles confrontées à l'émergence et au développement de la maladie psychique en Martinique, se sont associées pour créer OVE Caraïbes.

## CHIFFRES CLÉS

10 formations

« nutrition et équilibre alimentaire ».

20 ateliers diététiques.

Environ 200 professionnels et 160 usagers formés.

15 outils à disposition pour l'éducation nutritionnelle dans les établissements.



**Dans mon assiette**  
Le jeu sérieux pour apprendre à bien manger

**OVE**  
FONDATION

« Dans mon assiette » raconte l'histoire des aliments de la fourche à la fourchette sous forme de **jeux interactifs faciles à lire et à comprendre.**

**Animer des séances de sensibilisation ludiques** au sein des établissements et services devient un moment ludique et convivial.

**Alors on joue ?**

Pour plus de renseignements : [dansmonassiette@fondation-ove.fr](mailto:dansmonassiette@fondation-ove.fr)

La Myriam gère depuis 1986 5 établissements et services : un ITEP, un SESSAD, deux foyers et des appartements éducatifs. Ce nouveau partenariat a pour ambition de développer l'offre médico-sociale sur le territoire de La Martinique, et plus largement dans les Caraïbes.



La mission sport a consolidé en 2018 un partenariat avec l'UFRAPS de Lyon, initié en 2017 et qui propose une initiation au ski de fond sur le plateau de Retord dans l'Ain, en compagnie d'étudiants en STAPS en fin de formation. En 2017, une quinzaine de jeunes avaient profité du voyage. En 2018, ce sont environ 60 personnes, de 8 établissements différents qui ont pu goûter aux joies de la neige et de l'endurance. Ce projet complète également la formation des animateurs puisqu'il permet aux étudiants de se familiariser avec la pratique du sport adapté.

La Fondation OVE a également conclu un nouveau partenariat avec l'ASVEL, autour du projet «One team». Des jeunes de l'IME Jean-Jacques Rousseau ont pu participer à 8 séances d'entraînement officiel, avec les entraîneurs de l'ASVEL en janvier et février 2018, ainsi qu'à un match officiel.

Participer à créer de nouveaux outils, c'est enfin le travail effectué par la mission culture en partenariat avec, entre autres, l'association « Arts et Santé, La Manufacture » située en Ile-de-France, pour l'élaboration d'un cahier des charges aux fins de création d'un label « Culture et Santé » pour les ESMS. Cette labellisation, issue d'une convention entre les ministères de la Santé et de la Culture, permettra de valoriser et de garantir la qualité de la politique culturelle et artistique d'un établissement de santé ou médico-social.

« L'objectif est de conjuguer nos expériences acquises afin de mettre au travail de nouveaux projets d'accompagnement sur ce territoire. »

Christian BERTHUY, directeur général

« De la cancoillote au Rhum, le service développement emmène la Fondation OVE sur la route des saveurs et participe par là à l'enrichissement de l'offre médico-sociale. »

Service développement

## SPORT POUR TOUS

# 17

projets sportifs réalisés

# 9

partenariats

# 670

paires de chaussures collectées via Run'Collect



Partenariat ASVEL

### 3.1.3 AGIR EN ORGANISATION RESPONSABLE

Entre 2015 et 2018, la Fondation OVE a vu son effectif croître de 40%. Sur la seule année 2018, 133 nouveaux salariés ont été accueillis et 4 ESMS ont rejoint la Fondation OVE. Afin d'accompagner le développement, la Fondation a travaillé à renforcer son organisation, en solidifiant un socle commun, tout en veillant à proposer aux établissements et services un support approprié à leurs activités. Le renouvellement de l'agrément du siège pour les 5 prochaines années a été un des grands chantiers de 2018 : il a été l'occasion d'une négociation du budget des frais de siège avec l'ARS. En donnant à voir les missions réalisées par les services de support et d'expertise auprès des établissements et services, en définissant les effectifs nécessaires et en déterminant des ressources stables, nous sommes parvenus à un taux de prélèvement sur le budget total des ESMS qui s'élève à 3.45% contre 3.36% auparavant. Ce taux permet l'accroissement des compétences au sein de la direction générale ainsi que l'internalisation du système d'information, qui correspond à un enjeu stratégique majeur : la maîtrise des outils et des informatiques.

#### 3.1.3.1 RENFORCER L'EFFICIENCE DE L'ORGANISATION

**Un audit des fonctions support a été réalisé en 2018 et a conduit à l'ajustement de l'organisation générale des services du siège.**

La Fondation OVE a recruté de nouvelles compétences : au sein du service économique et financier, un consolideur de données est venu renforcer la sécurisation du processus budgétaire et comptable. Dans le service des ressources humaines, les missions de la responsable paie et administration du personnel ont été précisées, tandis qu'un poste de responsable du développement des ressources humaines a été identifié à la fin de l'année 2018.

La réorganisation des services du siège a pris en compte la dimension territoriale : ainsi, des responsables des services gestion économique et financière et ressources humaines se sont vu attribués un périmètre géographique afin de mieux répondre aux sollicitations des établissements et services.

Au sein du service financier, des secteurs d'activité ont été définis pour les responsables comptables :

- Gwenaëlle Chabert s'occupe du périmètre du CPOM Auvergne-Rhône-Alpes
- Corinne Cottencin est en charge du périmètre du CPOM Ile-de-France
- Jérémy Masson gère les établissements et services en dehors des régions Rhône-Alpes et Ile-de-France, ainsi que les établissements et services n'appartenant pas au CPOM Rhône-Alpes.

“



« On ne peut pas jouer en Champion's League avec l'équipement d'un club de 3ème division : c'est pourquoi nous avons considérablement amélioré nos outils de gestion en 2018. »

**Eric HILLENMEYER, directeur des ressources humaines**

”

“



« Ma prise de fonctions en tant que déléguée générale du siège correspond à l'enjeu d'ajustement de l'organisation au regard du développement des activités que nous connaissons, dans un souci d'approfondissement de la transversalité et de la complémentarité entre les services. Ces fonctions s'inscrivent dans la continuité de mon expérience à la direction des services de la DG et s'agencent de façon complémentaire avec mes fonctions de direction des régions Normandie, Pays-de-la-Loire et Bourgogne-Franche-Comté. Mes missions conjuguent ainsi le souci de répondre aux attentes et besoins des directions locales et la perception des contraintes d'évolution auxquelles elles sont soumises. Ces deux activités se nourrissent mutuellement, entre la réalité de terrain liée aux missions d'accompagnement et la technicité inhérente à l'exercice des fonctions support. »

**Géraldine MASSONNAT, déléguée générale du siège**

”

“



« S'intégrer à la vie de l'établissement, garantir la justesse des comptes dans un climat de bienveillance, avec le souci de réduire la charge administrative au sein des établissements. »

**Laurence VIGNE, directrice du service économique et financier**

”

Quant à la définition géographique des secteurs pour les responsables des ressources humaines :

- Virginie Duray prend en charge pour la région Rhône-Alpes : les départements du Rhône, Loire, Puy-de-Dôme
- Caroline Labarge s'occupe quant à elle pour la région Rhône-Alpes : de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie
- Adel Chekir est l'interlocuteur référent du secteur Nord-Ouest (départements 44, 75, 77, 85, 95, 27, 76, 39)

Au sein du service Travaux, Patrimoine et Sécurité, un poste de conducteur d'opérations a été identifié pour les régions Normandie, Pays de La Loire et Ile-de-France.

“



« La définition plus précise des domaines d'intervention doit permettre un accompagnement ajusté aux besoins des établissements. »

**Guillaume CHASSAGNE, Directeur patrimoine, travaux, sécurité**

”



**Construction d'un Institut Médico-Educatif  
Saint Romme / La Cote Saint André (38)**

Construction d'un Institut Médico-Educatif sur la Commune de Saint Alban Laysse pour l'établissement Le Château - 73230 Lieu dit La Clusaz





Le développement du périmètre des activités de la Fondation nécessite une modernisation de ses outils. A cet égard, la mise en place en 2018 d'un nouveau système d'informations des ressources humaines vient répondre à l'enjeu de digitalisation et de regroupement des différents processus et applications en termes de gestion du temps de travail, des contrats et des paies. Un dossier digital du salarié sera ainsi constitué. Après le choix de l'éditeur, une cinquantaine de personnes ont participé au déploiement du logiciel à partir de septembre 2018. La mise en place d'outils fiables, ne nécessitant pas de ressaisie et interconnectés entre eux représente également une nécessité pour le service économique et financier et le chantier de mise en œuvre d'un système d'informations dématérialisé devrait débuter en 2019 pour ce service.

Le manuel de procédures représente un autre outil au service de la consolidation d'un socle commun de pratiques : il permet à chaque salarié d'identifier les bonnes pratiques, et les attendus. 21 nouvelles fiches ont été approuvées en 2018, dont 3 sont des actualisations. Le logiciel enregistre 35 connexions par jour en moyenne.

### 3.1.3.2 SÉCURISER SES ACTIVITÉS POUR ÊTRE PLUS RÉACTIF

Le service juridique a œuvré à la sécurisation des activités de la Fondation, au respect des réglementations, par exemple dans le cadre du rapprochement avec l'ASEAI et la Ferme du Sillon. L'action de prévention et de conseil du responsable juridique participe à la sensibilisation des acteurs et à l'identification de situations à risques. Le règlement du contentieux avec la commune de Biviers a conduit cette dernière à s'acquitter en février 2018 de la somme à laquelle elle a été condamnée. Pour mémoire, la commune de Biviers avait exproprié de parcelles de terrain la Fondation, pour un montant jugé par elle insuffisant. Même si le verdict ne fait pas complètement droit aux demandes de la Fondation, il conduit à une indemnisation équitable.

L'achat du terrain du Centre Robert Doisneau à Paris constitue une opération majeure de l'année 2018. La Fondation OVE s'est portée acquéreuse auprès de la société Multinvest du terrain pour un montant de 42.2 millions d'euros. Pour financer cette acquisition, elle a décidé de recourir à l'emprunt à hauteur de 30 millions d'euros, le solde de financement étant apporté sur fonds propres. La Fondation OVE garantit ainsi la pérennité des activités médico-sociales à cet emplacement, et a substitué à une relation de location qui lui était défavorable à long terme, une consolidation patrimoniale sécurisante.

Une gestion patrimoniale avisée permet à la Fondation OVE d'être plus réactive pour répondre aux besoins des personnes qu'elle accompagne, tant à travers les restructurations de l'offre de services en interne, qu'en imaginant des projets innovants, et en répondant à de nouveaux appels à projets.



## A RETENIR

### L'ACTIVITÉ JURIDIQUE EN 2018

17 baux signés  
5 acquisitions immobilières  
2 opérations de reprise  
25 conventions signées

“



« Grâce à la diffusion d'une culture juridique en interne et les échanges avec les établissements, la sécurisation de l'activité de la Fondation OVE progresse. »

**Kamel BEN RAHMA, responsable juridique**

”

# REPARTITION DES INVESTISSEMENTS EN 2018

60%

de droit au bail

36%

en immobilier et travaux

1,7%

en matériel

1,2%

en mobilier



**SECURITE**  
AVIS FAVORABLE DES COMMISSIONS  
DE SÉCURITÉ : 100 %



**TRAVAUX**  
AUTORISATIONS DE TRAVAUX  
OBTENUES : 17



**CONSTRUCTION**  
3 ÉTABLISSEMENTS RECONSTRUITS,  
RÉHABILITÉS OU ÉTENDUS



**ELECTRICITE**  
760K€ DÉPENSES D'ÉLECTRICITÉ



**CHAUFFAGE**  
620 K€ DÉPENSES DE CHAUFFAGE

Le service système d'informations a travaillé à la production d'applications qui disposent de données fiables, uniques dans le système, à jour et à disposition de ceux qui en ont besoin. Privilégier les outils communs et multifonctionnels permet un meilleur partage des informations et des données entre les services.



“



« 2018 : une vraie mobilisation du service pour la stabilisation et le renforcement de la dimension de fonction support du système d'information. »

**Philippe MORTEL**, Directeur général adjoint et directeur du système d'information

”

À un autre niveau, le service Travaux, Patrimoine et Sécurité œuvre à l'harmonisation de la qualité des installations des établissements. Avant une reprise d'établissements, la conduite d'audits permet d'identifier les éventuelles mises en conformité à opérer avec le cadre réglementaire et les normes d'accessibilité. Ainsi, même si les aménagements diffèrent, la qualité de l'ensemble des bâtiments et des équipements fait l'objet de l'attention constante du service.

Le service développement assure un accompagnement renforcé au démarrage des nouveaux établissements, afin d'aider la direction locale à se concentrer sur la mise en œuvre du projet. Il fournit notamment un soutien pour le recrutement du personnel et l'ensemble des aspects administratifs. Sa capacité à capitaliser sur les meilleures expériences constitue un atout précieux pour la réinterrogation du projet d'établissement, qui intervient à l'occasion de restructurations ou de déménagements de site. Enfin, la Fondation OVE propose son expertise en accompagnant temporairement certaines structures par le biais de mandats de gestion.

Malgré la diversité des établissements de la Fondation OVE, tous les salariés bénéficient du même statut conventionnel. Par ailleurs, lors de la reprise d'un établissement, un représentant est convié au CE unique afin de se familiariser au fonctionnement des instances sociales, et ainsi pleinement s'intégrer à la Fondation OVE.

Le travail autour de la simplification de la trame du Plan Bleu de la Fondation, par la mission Gestion des Risques, contribue également à la sécurisation de bonnes pratiques, avec la production de nouvelles fiches réflexes (grand froid, cyberattaque, radicalisation...). Dans le même sens, l'actualisation de la procédure de déclaration des événements indésirables graves (EIG) et leur centralisation a donné lieu à des sessions de formation pour sensibiliser et informer l'ensemble des professionnels. La journée annuelle de gestion des risques permet aux professionnels, cadres en établissements (environ 130 participants cette année), d'échanger sur leurs expériences et de partager une culture commune de travail.



## L'ACTIVITÉ DU SERVICE DÉVELOPPEMENT EN QUELQUES CHIFFRES

# 6

conventions d'assistance ou mandats de gestion

# 2

établissements ouverts : MAS Michel Chapuis et Maison de répit

# 133

salariés ont rejoint la Fondation

## “



« Une sensibilisation continue des professionnels à l'aide de documents et d'outils, au plus près de leurs besoins, de questionnements en groupes de travail et d'interventions sur le terrain »

**Aurélie ROSSETTI**, chargée de mission gestion des risques

## ”



Le déploiement du logiciel Bluemedi, logiciel de gestion de la qualité et des risques, représente également un levier de sécurisation et d'amélioration. L'enjeu du logiciel est de disposer d'un outil commun permettant tracer et rendre plus cohérents :

- les démarches d'élaboration du projet d'établissement en lien avec le plan d'action, et les CPOM,
- la mise en œuvre des accompagnements en mutualisant les outils accessibles,
- les démarches d'évaluation : évaluation interne, externe, cartographie des risques, élaboration du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP),
- le recueil de la satisfaction des personnes accompagnées.

Au 31 décembre 2018, plus de la moitié des établissements et services de la Fondation ont été formés.

L'évolution des risques conduit également à adopter de nouvelles normes. Conformément à l'instruction ministérielle du 4 juillet 2017 relative aux mesures de sécurisation dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, une nouvelle fiche de sécurité a été mise en place, afin de traduire la politique de sécurité de chaque établissement. La définition des modalités d'alerte en cas d'attentat, la prévention de la malveillance mais aussi la création d'un groupe de gestion des risques portant sur la radicalisation permettent de faire face aux enjeux actuels de sécurité des professionnels et des personnes accueillies en établissement et dans les lieux de vie de la Fondation OVE.

### 3.1.3.3 SOUTENIR L'ACTIVITÉ DES STRUCTURES EN FAVORISANT LE LIEN ET LA COHÉRENCE

La présence de référents SI, sport, qualité et désormais culture au sein des établissements permet une coordination des politiques et une articulation entre les enjeux de déploiement national et d'adaptation aux territoires. L'identification de référents culture en 2018 a ainsi permis de déterminer des objectifs communs, d'échanger des ressources et des expériences singulières, et de favoriser l'émergence d'un réseau collaboratif au maillage territorial. 34 référents ont pour l'instant été désignés, dans 3 régions, correspondant à l'activité de 44 établissements et services. Ce fonctionnement permet la création de projets culturels sur mesure, adaptés aux personnes accompagnées, et en lien avec des partenaires artistiques locaux diversifiés.

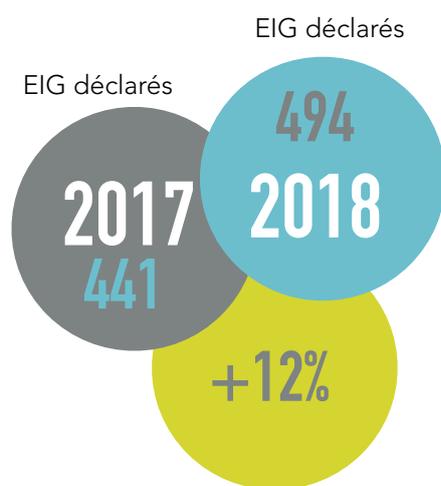
Outre les formations communes sur la nutrition et l'équilibre alimentaire, des formations en diététique s'adaptent aux problématiques rencontrées dans un établissement particulier, notamment dans le domaine de la sensibilisation des familles. Une vingtaine d'ateliers ont ainsi été conduits en 2018, sur l'équilibre alimentaire, la lecture d'étiquettes, la préparation des repas... parfois sous la forme d'un cycle qui permet d'aborder tous les aspects identifiés comme d'intérêt.

## PLAN BLEU

# 70%

des plans bleus actualisés

## ÉVOLUTION DES ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS GRAVES DÉCLARÉS



# 70%

de fiches sécurité réalisées

## L'ACTIVITÉ DE LA MISSION CULTURE EN 2018



17 PROJETS RÉALISÉS



PLUS DE 290 PARTICIPANTS  
PLUS DE 500 SPECTATEURS  
POUR LES RESTITUTIONS DE PROJETS



38 PARTENARIATS CULTURELS

Pour l'année 2019, la charte des bonnes pratiques de l'équilibre nutritionnel est en cours de préparation avec le service restauration afin de mieux coordonner l'offre proposée par les différents établissements.

Dans les processus de reprise d'activité, la Fondation OVE cherche des solutions alternatives, respectueuses des équipes : ainsi la prolongation de la durée des mandats de gestion devra permettre une acculturation progressive des établissements repris, tandis que le maintien, pour l'instant, d'une gestion par établissement de la paie et de la comptabilité pour les établissements de l'ASEAI et du Sillon Comtois, représente une piste d'expérimentation.

Enfin, la première convention des cadres, organisée le 30 novembre 2018, a réuni 120 cadres afin de donner le cap stratégique de l'année 2019 et valoriser les bonnes pratiques. Des échanges conviviaux et riches avec des personnes accompagnées et les autorités de tutelle ont permis un recul nécessaire aux professionnels présents. La lettre de la DG, distribuée à tous les salariés, valorise également l'actualité des établissements où qu'ils se trouvent au sein du périmètre d'activités de la Fondation. Et le travail engagé sur l'histoire d'OVE fait vivre les valeurs de solidarité et de bienveillance dont nous sommes les héritiers.



### 3.1.3.4 ASSUMER UNE RESPONSABILITÉ SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE

L'ensemble des bâtiments de la Fondation OVE ont fait l'objet d'un diagnostic amiante, et les travaux de désamiantage ont été engagés partout où cela était nécessaire. Des audits énergétiques régulièrement effectués permettent d'analyser et d'améliorer la consommation du parc immobilier ainsi que les dépenses en carburant. 13 audits ont ainsi été réalisés en 2018. Le service Travaux, Patrimoine et Sécurité intègre une approche développement durable sur le montage de projets, avec la recherche de réduction des coûts de fonctionnement et environnementaux sur le long terme.



“



« Bien manger, c'est le début du bonheur »

Méloody VIGNERON, chargée de mission diététique

”

« Mon plus beau souvenir de 2018 ? Avoir réussi à tenir jusqu'au bout l'accompagnement de deux jeunes difficiles sans rupture d'accompagnement, avoir pu participer au travail sur l'orientation et avoir pu intervenir sur l'établissement d'accueil pour faciliter la transition. »

Parole d'un professionnel de l'IME Robert Doisneau

« Créer du lien, en interne, entre les salariés, avec les personnes accompagnées, et en externe avec la recherche de nouveaux partenaires et de mécènes »

Delphine DANNECKER, directrice de la communication et du mécénat

Dans un souci de réduction des gaz à effet de serre, la Fondation OVE développe son parc automobile électrique (six bornes de recharge seront notamment installées en 2019), privilégie la visioconférence aux déplacements lorsque cela est possible, et envisage l'ouverture d'un parc de vélos électriques. Les modes de transport alternatifs sont déjà encouragés avec le remboursement d'indemnités kilométriques pour les salariés utilisant leur vélo pour se rendre à leur poste de travail.



2018 marque l'arrivée des premiers véhicules électriques à la Fondation OVE

Le festival du développement durable, qui s'est déroulé le 13 et 14 juin 2018 à Faverges, a réuni près de 500 acteurs, personnes accompagnées par la Fondation, associations, artisans et partenaires autour de la projection du film « Demain » de Cyril Dion et Mélanie Laurent, et d'une cinquantaine de stands de recyclage, réparation de vélo, compost, sensibilisation aux risques environnementaux, etc.



« Les relations étroites avec les établissements et l'ensemble des services permettent l'efficience des projets et une adaptation continue. »

Guillaume CHASSAGNE, directeur travaux, patrimoine, sécurité

« Le passage aux véhicules électriques dans les établissements et services situés en zone urbaine est possible dès cette année. Nous avons une volonté forte de diminuer notre impact quotidien sur l'environnement avec un objectif de 25% de la flotte en électrique en 2020. »

Philippe MORTEL, directeur général adjoint



## 4<sup>e</sup> édition FESTIVAL DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ DE 50 ANIMATIONS GRATUITES  
EXPOS - STANDS - ATELIERS

ENTRÉE GRATUITE  
Restauration sur place  
En présence de PK et Sib



14 juin  
2018

FAVERGES  
Parc Simon Berger



“



« Bon pour mon assiette, bon pour ma planète ! »

Jean-Baptiste LANDES, responsable Hygiène et restauration

”

La Fondation OVE s'est par ailleurs associée à la démarche « Mon restau responsable » lancée par la Fondation Nicolas Hulot, qui vise à réduire le gaspillage, privilégier les circuits d'alimentation courts et encourager la production agricole sans pesticide. Au sein de la Fondation OVE, 5 cuisines collectives sur 7 ont engagé le processus. Le service restauration vise ainsi la promotion d'une cuisine saine, de qualité et respectueuse de l'environnement.

En mai 2018, et donc, avant le mouvement des Gilets Jaunes, la Fondation OVE avait décidé le versement, en novembre, d'une prime exceptionnelle du pouvoir d'achat, d'un montant de 265 euros, aux 2037 salariés dont le salaire ne dépasse pas deux fois et demi le SMIC. Une seconde prime défiscalisée, versée en mars 2019, correspond à l'allègement des charges patronales enregistré par les entreprises en 2018, et s'élève cette fois à 400 euros nets.

La Fondation OVE s'engage également pour la prévention de la santé au travail, et les collaborateurs de la direction générale ont pu, aux beaux jours de 2018, participer à des marches collectives pendant la pause repas du midi, organisées par Camille Neumann, chargée de mission sport. En 2019, priorité sera donnée à la qualité de vie au travail.



## CHIFFRES CLÉS : MAS MICHEL CHAPUIS

**COÛT DES TRAVAUX : 6 Millions HT**  
**DÉBUT DES TRAVAUX : janvier 2017**  
**OUVERTURE : 10 octobre 2018**  
**40 ADULTES** avec autisme ou troubles envahissants du développement :  
**30 RÉSIDENTS permanents,**  
**10 PLACES** en accueil de jour,  
**DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 18H**  
**BÂTIMENT DE 1970M<sup>2</sup>**  
**SUR UN TERRAIN DE 6251M<sup>2</sup>**

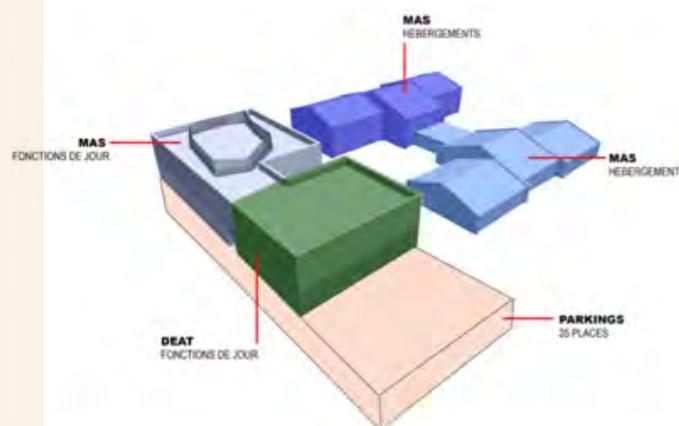
« Mobilisation forte des résidents sur un cycle d'activité Self défense. Les usagers ont apprécié cette activité qui était à la fois sportive mais qui a permis aussi de travailler la confiance en soi. »

Foyer d'hébergement La Casa

Un enfant: « Le mieux c'était de voir et de toucher le maire ! » (Journée du Jeune Citoyen)

IME Mathis Jeune

### Plan de la MAS de Décines



## 3.1.4 AMÉLIORER LE SERVICE AUX PERSONNES

### 3.1.4.1 A L'ÉCOUTE DES PERSONNES, PROMOUVOIR LEURS DROITS

S'inspirer des retours d'expérience des usagers permet également de rédiger des cahiers des charges spécifiques, et de créer des bâtiments dont les moindres détails sont le fruit d'une réflexion transversale. Le chantier de la MAS Michel Chapuis, installé à Décines, permet d'illustrer cette approche : cet établissement a été pensé pour l'accueil de 40 adultes âgés de 20 à 60 ans, atteints d'autisme et/ou d'autres Troubles Envahissants de Développement (TED) et ayant besoin d'aide dans les actes de la vie quotidienne ainsi que d'une surveillance médicale continue. L'architecture s'est nourrie d'une réflexion approfondie sur les spécificités de l'autisme : des alcôves d'observation brisent la monotonie des couloirs et sont autant de refuges temporaires. Les plafonds ne sont pas trop hauts, ni les fenêtres trop larges, ce qui correspond au besoin des personnes autistes de se sentir contenues dans l'espace. L'hypersensibilité au bruit et à la lumière a été prise en compte grâce à un travail sur l'acoustique qui feutre l'ambiance et des luminaires en projection indirecte, avec variateurs d'intensité. Les sols sont souples et chaleureux, les revêtements n'affichent pas de motifs et sont d'une tonalité pastel, afin d'éviter les conduites répétitives.

Pour poursuivre l'engagement de la Fondation OVE en faveur du respect de la vie privée des personnes qu'elle accompagne, et de la protection de leurs données, une nouvelle chargée de mission RGPD a été nommée : Camille Albin. Elle a pour mission de réaliser un état des lieux des pratiques existantes et d'accompagner la mise en conformité des établissements et services de la Fondation avec le RGPD, qui est entré en vigueur fin mai 2018. Experte des réglementations et des bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles, elle est une personne ressource pour promouvoir le droit à l'information et à la vie privée des personnes accompagnées.

L'un des chantiers majeur du service système d'information en 2018 a été l'accompagnement des structures au déploiement et à l'utilisation de nouveaux logiciels de dossier unique. En 2018, 73 établissements et services ont été formés à la mise en place du Dossier Unique Informatisé (DUI). Cet outil de centralisation des données permet une meilleure compréhension, donc un meilleur accompagnement du parcours des personnes accueillies, et se complète avec l'aide à la rédaction du projet personnalisé et du contrat de séjour.

### 3.1.4.2 MIEUX RÉPONDRE AUX PARCOURS DE VIE

L'ouverture de la MAS Michel Chapuis en 2018 fait partie du projet de territoire 100% inclusif, qui vise à améliorer la participation et la coordination de tous les acteurs engagés dans le parcours de vie d'une personne handicapée – école, entreprise, loisirs – pour lutter contre les ruptures de parcours, et fluidifier les passages entre l'établissement et le monde ordinaire. Un jeu de pictogrammes a ainsi été diffusé auprès des commerçants et de la médiathèque du quartier, afin de faciliter la communication avec les personnes accueillies à la MAS.

La gestion des ressources humaines s'adapte également à cet impératif de continuité des parcours : la Fondation OVE se trouve gestionnaire d'établissements ouverts tout au long de l'année. Afin de répondre à ces modalités d'accueil et de service, l'accord d'aménagement sur le temps de travail a été renégocié vers une annualisation et la mise en place d'un forfait jour pour les cadres.

Le service travaux, patrimoine et sécurité a accompagné en 2018 plusieurs établissements et services dans un travail de restructuration de l'offre existante afin de coller au plus près des besoins des personnes. Ainsi, les réaménagements nécessaires ont été l'occasion de réinterroger le projet d'établissement et de prendre en compte les attentes des personnes. L'ITEP de la Rose des Vents, de Monferrand et de Lamoricière sont ainsi en cours de restructuration, afin de proposer une offre plus adaptée. Au DEAT de La Roche-sur-Foron, l'aménagement d'un logement distinct a par exemple permis de répondre aux besoins très spécifiques d'un résident.

Dans un souci d'amélioration continue des services proposés, la mission santé a organisé une journée à destination des infirmiers autour du bien-être émotionnel le 25 octobre 2018.

“



« Le déploiement d'une solution de logiciel informatisé de dossier unique constitue une véritable remise en question des pratiques existantes, et participe de ce fait à une amélioration de la qualité des prestations délivrées. »

Anne-Claire DUCHON, responsable qualité

”

«À Passeraile, en janvier 2018, nous avons fait une soirée à thème sur le thème « du cinéma » nous avons été une quinzaine de résidents à participer cela reste un des meilleurs souvenirs pour moi de cette année car cela m'a permis de me défouler et de voir les gens sous d'autres facettes. Moi j'étais par exemple déguisée en Hermione Granger.» Une résidence du centre de vie Passeraile.

## LA CONSTRUCTION D'UN TERRITOIRE 100% INCLUSIF, AUTOUR DE DÉCINES

La démarche se structure selon les cinq axes définis par le Comité Interministériel du Handicap le 20 septembre 2017 :

- Accéder à ses droits plus facilement
- Être accueilli et soutenu dans son parcours, de la crèche à l'université
- Accéder à l'emploi et travailler comme tout un chacun
- Vivre chez soi et se maintenir en bonne santé
- Être acteur dans la cité



### 3.1.4.3 VEILLER AU BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Veiller au bien-être des personnes accompagnées passe aussi par le bien-être des salariés de la Fondation OVE, et leur donner les moyens d'agir. C'est pourquoi, la Fondation OVE accompagne : la Fondation OVE accompagne la mobilité professionnelle et l'acquisition de nouvelles compétences. Ainsi, le projet autisme de la Fondation OVE a abouti à la création d'un catalogue des formations TSA (troubles du spectre autistique) sur 3 années. Ces formations à la communication non verbale, à la gestion des troubles du comportement et aux particularités sensorielles de l'autisme ne sont pas réservées qu'aux professionnels qui concourent quotidiennement à la prise en charge de personnes présentant ces troubles.

Le 28 juin 2018, le SESSAD Autisme de Givors a organisé une conférence autour « des troubles du sommeil de l'enfant avec autisme » à la Maison du Fleuve. Deux professeurs de l'unité de sommeil pédiatrique de l'HFME ont exposé les particularités du sommeil chez ces enfants, et de nombreuses pistes d'amélioration ont été discutées. De même, une formation conjointe sur la scolarisation inclusive a été mise en place au cours de l'année 2018 à partir du retour de l'expérience conduite par deux IME de la Fondation OVE. Cette formation s'adresse aux enseignants et éducateurs afin d'élaborer des modalités de travail commun qui permettent de mieux répondre aux parcours de vie des personnes.

L'actualisation de la procédure de circuit du médicament s'inscrit également dans le souci d'accompagner dans d'excellentes conditions les personnes vulnérables en conformité avec les recommandations de l' HAS et en souplesse des différentes situations d'accueil et d'accompagnement, cinq étapes du circuit ont été identifiées et explicitées : l'approvisionnement, la prescription, la préparation des traitements, l'administration ou aide à la prise et la gestion des médicaments sont désormais explicités pour une meilleure compréhension, gestion et prévention des situations à risque.

La coopération de différentes missions transversales au sein du groupe MOVE, qui réunit les chargées de mission sport, diététique et santé, permettent de proposer aux personnes accompagnées des programmes bien-être autour de thématiques comme la sédentarité. Trois établissements ont testé ce dispositif en 2018, et l'année 2019 sera l'occasion de l'élargissement des thématiques abordées et d'un déploiement sur davantage de structures.

« Le meilleur moment de l'année a été la mise en place de la scolarité de mon enfant au collège en lien avec l'Unité Enseignement Externalisé / son admission à l'Hébergement »

Itep La Rose des Vents

« Mon meilleur souvenir de 2018 ? L'annonce de l'admission d'Amandine. Tout le travail de toute l'équipe pour qu'elle puisse aller dans l'établissement qu'il lui fallait, au moment où il le fallait et pour la famille qui était à bout de souffle et avait besoin de cette orientation en institution. »

Maman d'Amandine, SESSAD Centre Robert Doisneau

## ZOOM SUR LE SOUTIEN DES PROFESSIONNELS À L'ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS TSA :

55

demandes de formations d'établissements agréés autisme

10

demandes de formation d'établissements sans agrément

13

établissements et services ont l'agrément autisme

9

sessions de formation proposées

« Fournir un appui à la montée en compétences sur les troubles autistiques des professionnels de terrain de tous les établissements et services. »

Floriane ROMAN, chargée de mission autisme

# 4.1. UNE ORGANISATION EN TERRITOIRES



**Philippe MORTEL**  
Directeur de région  
Auvergne  
Rhône-Alpes

- ITEP La Rose des Vents
- PTA Métropole
- CHU Theizé
- CHU Chatillon

**Philippe NICOT**  
Directeur de région  
Isère  
Savoie  
Haute-Savoie

- DEAT 74
- IME Tullins
- SESSAD Centre Isère
- ESAT Le Plantau



**Yves BEROUJON**  
Directeur  
de territoire

- SSEFS Recteur Louis
- SEES Roland Champagnat
- Appartement éducatif
- Surdi-info, Centre National d'Information sur la Surdit 



**Virginie JABOULAY**  
Directrice  
de territoire

- IME Jacques Rochas
- SESSAD Henri Michaud
- SESSAD Sud Forez
- DEAT 42



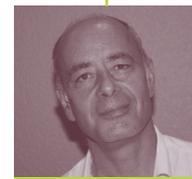
**Eric MARIE**  
Directeur  
de territoire

- IME Yves Farge
- IME Aline Renard
- SESSAD Aline Renard
- SESSAD Georges Seguin
- MAS Michel Chapuis



**Jean-Marc GROFF**  
Directeur  
de territoire

- ITEP d'Albertville
- Foyer d'hberg. de Faverges
- SESSAD de Faverges
- IME Guy Yver
- ESAT de Faverges
- ESAT de Thones



**Jean-Christophe BRENIER**  
Directeur de territoire

- SESSAD du Turquet
- IME Saint Romme
- SESSAD Bièvre Valloire



**Sylvie DELLAC**  
Directrice  
de territoire

- Delta 01
- ITEP Jean Fayard
- ITEP L' cossais



**M lanie TACQUARD**  
Directrice  
de territoire

- Foyer La Casa
- SAVS
- CAJ Les Villanelles
- SESSAD Pro
- DEAT 69
- Antennes mobiles Nina
- ITEP de Meyzieu
- ESAT Vaulx-en-Velin
- SESSAD Marie Curie
- Maison de R pit



**Anne CLEMENT-LUCAS**  
Directrice  
de territoire

- IME Val de Sa ne
- MAS Robert Ramel
- Centre d'acc. de Montanay



**Yves STAIMPHIN**  
Directeur  
de territoire

- IME Les Cygnes
- ITEP du L man
- SESSAD Clos-Poisat



**Bruno MINSSIEUX**  
Directeur  
de territoire

- ITEP Marius Boulogne
- SESSAD de Grenoble
- IME Le Ch teau
- ITEP de Chamb ry
- SESSAD Charl ty
- MECS Eug ne Chavant
- Les Maisons de Crolles



**Jean-Claude JABOULAY**  
Directeur  
de territoire

- IME Andr  Romanet
- SESSAD de Roanne
- ITEP Marx Dormoy
- IME Ch teau de Taron
- SESSAD ado de Mably
- ITEP de Montferrand
- SESSAD de Montferrand
- ITEP Antenne de Volvic



**Yves BRET**  
Directeur  
de territoire

- IME Mathis Jeune
- SESSAD Mathis Jeune
- CMPP Givors
- SESSAD Autisme
- IME JJ Rousseau
- IME Villa Henri Salvat
- ITEP Vienne



**Bruno VANDERBORGHT**  
Directeur  
de territoire

- ITEP de Baulieu
- SESSAD de Beaulieu
- Antenne S jour de R pit

**Christian BERTHUY**  
Directeur général

**Géraldine MASSONNAT**

Directrice de région  
Pays-de-la-Loire  
Normandie  
Bourgogne  
Franche-Comté

• La Ferme du Fillon

**Dominique BROUGÈRE**

Directrice de région  
Île-de-France

• Centre de vie  
Passeraile Herblay  
• Centre de vie  
Passeraile Magny  
• FAM Romain Jacob  
• Centre FORJA



**Delphine MILANESE**  
Directrice  
de territoire

- ITEP Lamoricière
- SESSAD Jean Duret
- CAFS de Nantes
- SESSAD Galilée
- FAM de Luçon



**Guillaume FRESNAIS**  
Directeur  
de territoire

- CMPP Alfred Binet  
Site des Andelys
- Site de Pont-Audemer
- CMPP Alfred Binet  
Site de Rouen
- Site de Darnétal
- Site de Gournay-en-Bray
- ITEP d'Évreux



**OLIVIA BOUYS**  
Directrice  
de territoire

- IME Robert Doisneau
- SESSAD Robert Doisneau
- MAS Robert Doisneau
- FAM Robert Doisneau
- CAJM Robert Doisneau
- EHPAD Robert Doisneau

## Chiffres clés de la Fondation OVE



**100** établissements  
et services

**5300** personnes  
accompagnées

**2600** salariés



## 4.2 LE MOT DES DIRECTEURS DE RÉGION

### 4.2.1 RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES

**Depuis 2018, la fondation OVE en Auvergne Rhone-Alpes est organisée en deux « sous-régions »**



## Philippe MORTEL, Directeur de région

Ce rapport concerne les départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire, du Puy de Dôme, mais également les établissements et services de la Métropole de Lyon sous gestion du conseil départemental et les deux structures sociales : un centre d'hébergement d'urgence et un centre d'accueil et d'orientation, sous contrôle de la préfecture de région, par l'intermédiaire de l'OFFI et de la DRDCS.

L'année 2018 restera marquée par :

- Le bilan du CPOM Métropolitain Lyonnais et la préparation du prochain CPOM Métropolitain (avec une participation active aux travaux du schéma métropolitain des solidarités) et l'engagement fort dans la mise en place de la plateforme jeunes adultes.
- L'ouverture de la Maison de Répit en partenariat avec la Fondation France répit, première maison au service des aidants.
- L'évolution de l'offre et la déclinaison des fiches actions du CPOM avec une transformation de l'offre importante : plateforme surdité et roannaise, DITEP, DIME, évolution de l'ITEP La Rose des Vents.

En outre, en 2018, les territoires dirigés par Eric Marie et Mélanie Tacquard ont mis en oeuvre la fiche action du CPOM ARA «qualité de vie au travail». Un suivi des actions permettra en 2021 d'en mesurer les effets. Les salariés se sont saisis de ces actions et ces deux territoires ont été primés par le magazine «Décideurs» dans la catégorie





**L'ANNÉE 2018 EN UNE  
PHRASE :**  
**Une année charnière vers  
une transformation de  
l'offre sereine**

«qualité de vie au travail» pour les actions mises en œuvre. Par ailleurs l'analyse de pratique professionnelle et l'engagement dans des recherches actions sont favorisés et contribuent également au bien-être au travail des équipes. Enfin, les actions de formation du plan de formation OVE sont nombreuses pour les départements concernés.

L'engagement dans les fiches actions du CPOM vise à transformer l'offre au service de l'inclusion des personnes accompagnées. Les plateformes de services, les dispositifs, les modalités d'insertion professionnelle et d'inclusion scolaire ont été accélérés du fait de cette mise en œuvre des dispositions inscrites dans les CPOM Métropolitain et ARS.

La mise en place progressive des dispositions prévues au CPOM a permis de lancer la transformation de l'offre d'une part (passage en DITEP, DIME, plateforme, ...) et de démarrer le processus visant à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des personnes accompagnées. 2018 restera l'année de l'arrivée à la Fondation OVE de Coordinateurs de Parcours et de Projet (CPP) formés ou en cours de formation à *l'empowerment*.

L'offre de service s'est structurée autour de quatre idées clé :

- mieux prendre en compte les projets de vie des personnes accompagnées et de leurs aidants
- rechercher prioritairement des solutions dans le droit commun
- faire évoluer l'offre d'internat existante vers une offre d'hébergement de répit
- développer les services inclusifs

De très nombreux partenariats préexistaient à 2018. Ils ont été renforcés avec le secteur psychiatrique et avec le secteur professionnel.



## Philippe NICOT, Directeur de région

L'Arc Alpin (l'Isère et les deux Savoies) dispose d'un pilotage spécifique avec le souhait de rapprocher les établissements et services de la direction générale. Une dynamique régionale se met également en œuvre avec des animations techniques propres afin de renforcer la cohésion territoriale

L'activité globale est soutenue avec des disparités : difficultés globales avec les hébergements des établissements pour enfants, repositionnement du DITEP d'Annecy et montée en charge progressive de l'activité des Maisons de Crolles.

L'année 2018 a été marquée par la fusion-absorption avec l'association ASEAI et ses trois établissements de Tullins et Chatte qui ont rejoint la Fondation au 1er juillet. Les personnes accompagnées et les professionnels vont pouvoir bénéficier de l'ensemble des services transversaux apportés par la Fondation. Le DEAT 74 a vu sa période expérimentale s'achever en fin d'année avec la pérennisation pour les 15 prochaines années de trois modalités différentes qui correspondront de façon plus précise aux besoins des personnes accompagnées.

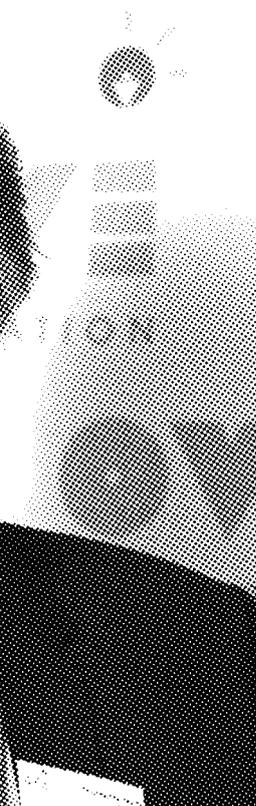
Des réflexions autour de la Qualité de Vie au Travail (QVT) sont mises en place au sein des établissements du territoire de Faverges. Par ailleurs des actions d'accompagnement sur la prévention des risques psychosociaux ont été réalisées sur deux établissements de l'ex-ASEAI.





## L'ANNÉE 2018 EN UNE PHRASE :

**La Fondation continue à se développer sur ses territoires historiques**



Le lien avec l'éducation nationale dans le département de l'Isère va permettre de développer à un horizon d'une année de nouvelles classes externalisées en collège. Le lien avec les centres de formation, notamment le CFA de Chambéry permet aux élèves suivis en ITEP ou IME d'acquérir des savoir-faire et des compétences au sein du milieu ordinaire pour une meilleure insertion professionnelle future.

L'accompagnement des jeunes en ITEP est de plus en plus réalisé au sein de leur territoire de vie. L'action des PCPE favorise par ailleurs cet accompagnement territorial à la carte qui s'appuie sur les structures de droit commun pour le plus grand bénéfice des personnes qui en bénéficient. La mise en œuvre des dispositifs DITEP permet un accompagnement ajusté aux besoins et la complémentarité avec les PCPE étend cet accompagnement à un nombre croissant de jeunes qui étaient en attente de solution.

Par ailleurs le SESSAD du Turquet dans le Nord-Isère a vu son agrément augmenter de 6 places pour répondre à des besoins criants.

## Géraldine MASSONNAT, directrice de région

La réflexion sur l'organisation et la consolidation de l'activité ont été au cœur des préoccupations des équipes en Pays de la Loire. La réflexion sur l'organisation du DITEP nantais a mobilisé les équipes et l'encadrement de l'ITEP, du SESSAD et du CAFS de manière à fluidifier le parcours des enfants accompagnés nécessitant la combinaison de plusieurs modalités relevant de l'intervention de ces 3 structures.

Les professionnels du SESSAD Galilée ont préparé le déménagement du service vers de nouveaux locaux plus vastes et confortables.

Le FAM Damien Seguin a connu sa 1<sup>ère</sup> année complète de fonctionnement. L'inauguration en présence de son parrain a permis de présenter et valoriser le savoir-faire des équipes du FAM aux partenaires, aux familles et aux autorités de tarification et de contrôle.

La formation et l'analyse des pratiques professionnelles apportent aux équipes des compétences techniques et relationnelles et la prise de distance nécessaires à l'accompagnement de situations complexes. Cela constitue un premier levier activé en faveur de la qualité de vie au travail. Une enquête sur

la qualité de vie au travail a par ailleurs été réalisée auprès des professionnels du FAM Damien Seguin.

Avec l'appui de l'éducation nationale, une classe externalisée au sein d'un collège dans l'agglomération nantaise a pu se mettre en place.

Des partenariats sont également entretenus avec des entreprises ou collectivités locales pour accueillir des jeunes en stages de découverte de métier.

Une progression de la scolarisation en milieu ordinaire pour les jeunes accompagnés en ITEP est observée en 2018 avec un taux atteignant 80 %. Toutefois les temps d'inclusion en scolarisation ordinaire sont relativement limités.

La mise en œuvre du CPOM s'effectue selon le cadre et le calendrier prévus. Les bénéfices observés s'inscrivent dans l'adaptation et la modularité des accompagnements effectivement servis selon les besoins des enfants et des jeunes accompagnés.

L'inclusion en milieu ordinaire progresse chaque année.

L'offre de service est stabilisée selon les capacités cibles fixées dans le CPOM.

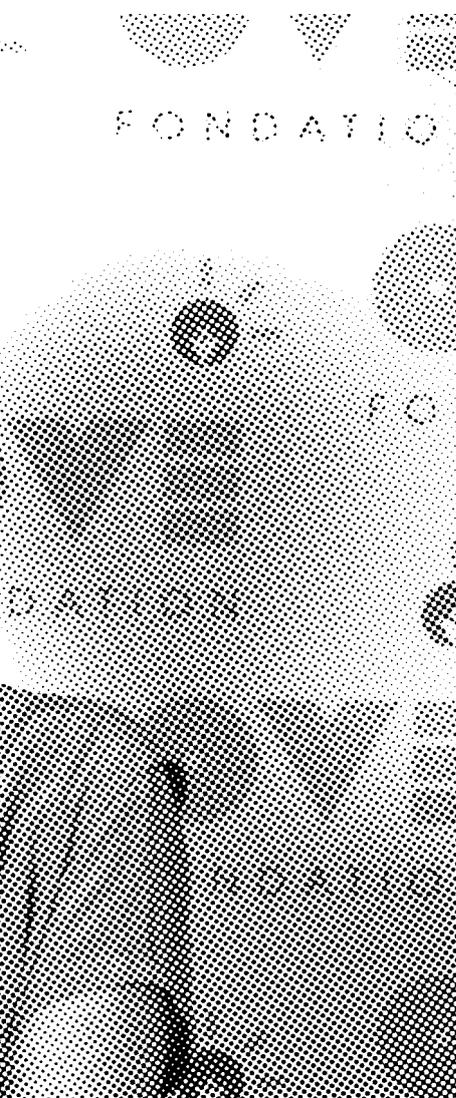


A T T O N



**L'ANNÉE 2018 EN UNE  
PHRASE :**

**La Fondation OVE  
gagne en visibilité en  
Pays de la Loire**



L'année 2018 a été marquée par de belles actions de communication qui ont permis d'accroître le rayonnement de la Fondation OVE en Normandie. En outre, la structuration de l'organisation interne et l'appropriation des outils informatisés favorisent les interventions pluridisciplinaires.

L'organisation d'une journée d'échange et de réflexion sur la démarche «réponse accompagnée pour tous» ouverte aux partenaires du secteur médico-social dans la commune des Andelys, à l'occasion de la signature du CPOM, a pu mettre en exergue le dynamisme et le sérieux des équipes. En outre, l'ITEP d'Evreux s'est attaché le nom d'une championne : Marie-Amélie Le Fur et a convié les familles et partenaires à une belle fête.

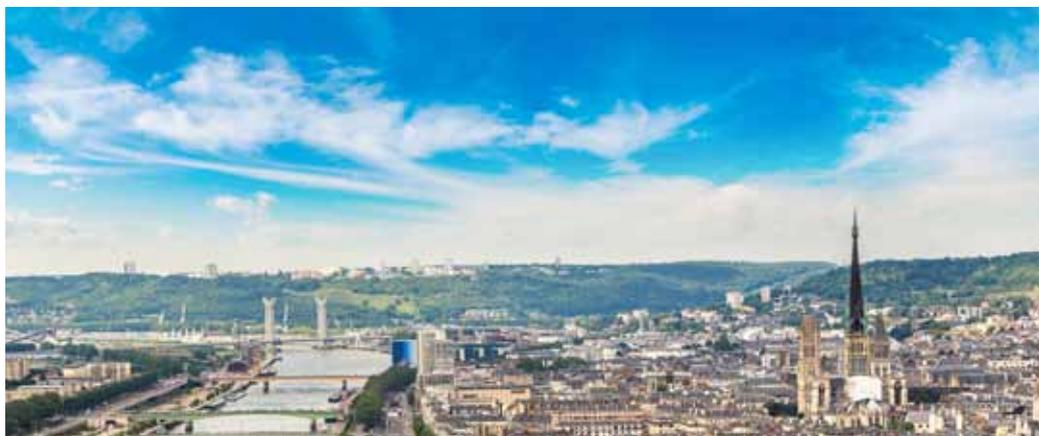
Parallèlement, le déploiement du dossier de l'utilisateur Ogyris sur la totalité des sites normands a contribué à améliorer en 2018 les pratiques professionnelles et à

formaliser les projets individualisés.

De plus, les partenariats avec les établissements scolaires, les clubs sportifs et associations culturelles et les collectivités locales affichent une belle vivacité.

2018 est la première année de mise en œuvre du CPOM. La démarche qualité et la gestion des risques ont fortement mobilisé les équipes des CMPP et de l'ITEP. Les principales avancées concernent la structuration de l'organisation relative à la qualité, la formalisation des processus d'admission et l'informatisation du dossier de l'utilisateur.

**L'ANNÉE 2018 EN UNE PHRASE :**  
**L'organisation et la communication au service de l'action.**



## Dominique BROUGÈRE directrice de région

L'année 2018, seconde année d'implantation de la Fondation OVE en Ile-de-France, a été dense, avec :

- l'intégration du Centre de Réadaptation Professionnelle (CRP) FORJA pour personnes déficientes visuelles,
- la négociation puis la signature du CPOM sur le périmètre parisien, avec la Ville de Paris et l'ARS,

- l'évolution importante de l'offre du Centre Robert Doisneau (CRD) (transformation de places pour personnes âgées en places pour personnes en situation de handicap psychique)

La transformation de l'EHPAD a généré des déficits car il a fallu libérer des places pour les nouveaux projets dont les capacités ne seront atteintes que courant 2019. Différents leviers permettent d'améliorer les ratios financiers et de viser l'équilibre financier à court terme.

Parmi les réussites, nous pouvons mettre en avant :

- la création, au sein de l'IME Robert Doisneau pour jeunes avec Troubles du Spectre Autistique (TSA), d'un hébergement séquentiel ayant pour objectif à la fois l'accompagnement des jeunes accueillis vers plus d'autonomie et le répit de leur entourage, ainsi qu'un hébergement permanent avec une ouverture 365 jours pour répondre aux situations complexes.

- un nouveau dispositif, situé à l'étage de l'EHPAD Robert Doisneau, destiné aux personnes vieillissantes avec un handicap psychique, afin de couvrir des besoins non satisfaits sur le territoire. Les expertises acquises au CRD, tant sur le champ des personnes âgées, que

sur le champ du handicap peuvent ainsi se combiner au profit des personnes accompagnées.

- l'obtention de l'appel à projet pour un Établissement d'Accueil Médicalisé dans l'Essonne, qui va permettre de mettre en œuvre la Cité de l'Autonomie et du Partage (CAP Villebon).

La qualité de Vie au Travail (QVT) est un objectif très important, partagé par l'ensemble des directions de la région et dont nous suivions les indicateurs. Nous souhaitons accroître notre attractivité afin de recruter et fidéliser nos professionnels. C'est un enjeu majeur et des partenariats sont engagés avec les organismes œuvrant pour la promotion de la santé et la qualité de vie au travail, tels que la CARSAT et l'ARACT. Deux établissements de la région ont été sélectionnés pour participer à des groupes de travail transversaux sur cette thématique et seront accompagnés dans l'élaboration et la mise en place de la qualité de vie au travail.

De nombreux partenariats ont été mis en œuvre afin de rendre effectifs les droits des personnes accueillies et de favoriser l'ouverture sur l'extérieur. Parmi ceux-ci, les partenariats médicaux pour favoriser l'accès aux soins (dont Handigyneco), les coopérations avec des Start Up pour améliorer les possibilités d'expression, la communication et les apprentissages et apprentissages, les partenariats culturels (dont le Palais de Tokyo), avec les écoles et centres de formation pour développer l'expertise d'usage, et sportifs pour participer à des activités ou championnats.





La région s'est dotée de dispositifs permettant de répondre à des besoins mal couverts et de répondre à des situations complexes, dans l'objectif d'une réponse accompagnée pour tous. Les différents établissements et services s'engagent également dans des actions permettant de diversifier l'offre et allant dans le sens de l'ouverture sur l'extérieur et d'une meilleure inclusion : projet de SESSAD socio-professionnel et de classe externalisée au collège pour l'IME, Projet du CAP Villebon, coopération avec l'Association AIRES en direction de l'emploi accompagné, projets d'habitat inclusif, projet de CRP hors les murs...

Le CPOM a été signé fin décembre et n'est effectif qu'en janvier 2019. Il permet de pérenniser les dotations financières sur 5 ans et de fixer des objectifs qualité :

- couvrir les besoins du territoire et permettre une réponse accompagnée pour tous, agir en complémentarité avec les partenaires pour fluidifier les parcours, proposer des accompagnements souples, diversifiés, adaptés ;

- faire évoluer l'offre vers davantage d'inclusion avec le projet du CRP FORJA hors les murs, l'extension du SESSAD pré-professionnel pour les jeunes de 16-25 ans avec TSA, une classe externalisée avec l'appui de l'IME ;

- adapter des activités au public accueilli et améliorer l'accès aux soins préventifs, curatifs et palliatifs.

En 2018, il s'est agi de transformer l'offre vers plus de diversité pour mieux répondre aux besoins non couverts sur la Ville de Paris, et d'étudier une évolution vers plus d'inclusion et la projection hors les murs.

## L'ANNÉE 2018 EN UNE PHRASE :

**Une année de changements qu'il a fallu accompagner**



## UN SOUHAIT POUR FAIRE MIEUX EN 2019 ?

« Pour les familles, le souhait est d'être encore mieux informé, de mieux suivre ce qui se passe au quotidien au CAJ avec les résidents. »

« Mieux accompagner le résident dans la progression de sa dépendance physique et s'adapter à l'augmentation de ses besoins. »

« Recruter et fidéliser des professionnels »

« En 2019, je souhaiterais faire plus de sorties, encore plus d'écoute, et que la communication soit meilleure entre les équipes même si cela n'est déjà pas si mal ».

« Qu'il y ait moins de départs, plus de recrutements et plus de transferts »

**Centre de Vie PasseRaile - Magny**

« Continuer à faire pleins de projets ».

**DEAT 42**

« L'âge des éducateurs (moins jeunes car ils ont le même âge que nous des fois) »

**Foyer d'hébergement La Casa**

« Qu'un psychiatre soit recruté à l'Itep. »

**Itep Marius Boulogne**



# ANNEXES

1. Le bureau et son conseil d'administration
2. L'organisation de la direction générale et des services du siège
3. Historique des fondateurs
4. Sigles et acronymes

# 1. Le bureau et son conseil d'administration





*Le bureau  
de la Fondation OVE  
de gauche à droite  
Francis Comte  
Alain Paquier,  
Michel Bligny,  
Christian Berthuy  
Directeur général,  
Jean-Pierre Demagny,  
Michel Enet.*

## **BUREAU DE LA FONDATION OVE MEMBRES DU BUREAU**

**Monsieur Jean-Pierre DEMAGNY** Président

**Monsieur Michel ENET** Vice-Président

**Monsieur Alain PAQUIER** Trésorier

**Monsieur Francis COMTE** Secrétaire

**Monsieur Michel BLIGNY** Administrateur

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION OVE MEMBRES DU CONSEIL**

Collège des Fondateurs

**Monsieur Jean-Pierre DEMAGNY** Président

**Monsieur Alain PAQUIER** Trésorier

**Monsieur Francis COMTE** Secrétaire

Collège des Personnalités Qualifiées

**Monsieur Michel ENET** Vice-Président

**Monsieur Michel BLIGNY** Administrateur

**Monsieur Serge PORTALIER** Administrateur

**Monsieur Alain CORDIER**, Administrateur

**Monsieur Joël MAY**, Administrateur

Collège des « Amis de la Fondation OVE »

**Madame Véronique GUILLET** Administratrice

**Monsieur Michel CHAPUIS** Administrateur

Collège des Partenaires Institutionnels

**Fondation France Répit** représentée par **Monsieur Henri DE ROHAN-CHABOT** Administrateur

**Association Passer'aile**, représentée par **Monsieur Guy DE BERNIS** Administrateur

**Hospices Civils de Lyon (HCL)** représentés par **Madame Lénaïk TANGUY** Administratrice

**Association Epilepsie France** représentée par **Monsieur François LATOUR** Administrateur

## 2. L'organisation de la direction générale et des services du siège

////////////////////////////////////

## ➔ ÉQUIPE DE DIRECTION



**Christian BERTHUY**

Directeur général



**Philippe MORTEL**

Directeur général adjoint -  
Directeur de région  
Auvergne-Rhône Alpes  
Directeur système  
d'informations



**Géraldine MASSONNAT**

Directrice déléguée  
Services de la direction  
générale - Directrice ré-  
gion Pays-de-la-Loire et  
Normandie, Bourgogne  
Franche-Comté



**Philippe NICOT**

Directeur de région  
Isère, Savoie et Haute-  
Savoie



**Dominique BROUGÈRE**

Directrice Région Île-de-  
France



**Ségolène FRANDON**

Directrice déléguée  
Stratégie et  
Développement



**Delphine DANNECKER**

Directrice  
de la communication  
et du mécénat



**Laurence VIGNE**

Directrice  
économique  
et financière



**Éric HILLENMEYER**

Directeur  
des ressources humaines



**Guillaume  
CHASSAGNE**

Directeur  
patrimoine travaux  
sécurité

# 3. Historique des fondateurs





1



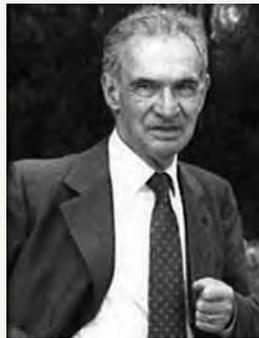
2



3



4



5



6

- 1 YVES **FARGE** /// Président de février à juin 1945
- 2 EUGÈNE **CHAVANT** /// Directeur général de février à mai 1945
- 3 MARIUS **BOULOGNE** /// Directeur général de 1945 à 1970
- 4 MATHIS **JEUNE** /// Président en 1959
- 5 PIERRE **LOUIS** /// Président de 1959 à 1976 puis de 1978 à 1986
- 6 RENÉ **MILLIEUX** /// Directeur général de 1970 à 1981



**7**



**8**



**9**



**10**



**11**



**12**



**13**

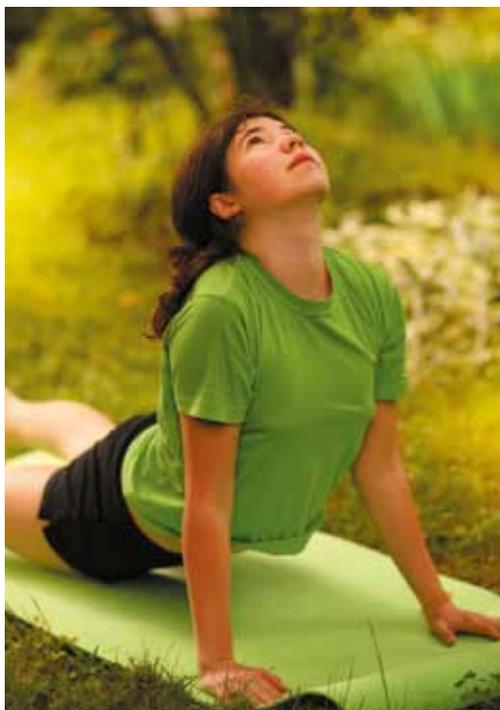


**14**



**15**

- 7** MARIUS-FRANÇOIS **GUYARD** /// Président de 1970 à 1981
- 8** HENRI **SALVAT** /// Directeur général de 1981 à 1985
- 9** MAURICE **CLAUDEL** /// Président de 1986 à 1990
- 10** ROLAND **CHAMPAGNAT** /// Président de 1990 à 1991 puis en 1993
- 11** JEAN **PERON** /// Président 1992 - 1993
- 12** MARC **WEIBEL** /// Président de 1994 à 1995
- 13** JEAN **GIRE** /// Directeur général de 1995 à 1998
- 14** PIERRE **MIGLIANICO** /// Président de 1995 à 2002
- 15** MICHEL **CHAPUIS** /// Président de 2002 à 2011



**OVE**  
FONDATION

**Direction générale**

19 rue Marius Grosso

69120 Vaulx-en-Velin

Tél. 04 72 07 42 00

<http://www.fondation-ove.fr>